VOLUME XX[illegible] WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 17 JANVIER 1934 NUMERO 33

Adresse[illegible] correspondance à "La Liberté"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE SCANDALE STAVISKY PROVOQUE DE VIOLENTES EMEUTES A PARIS

Après deux séances très mouvementées, le cabinet Chautemps obtient un vote de confiance — Il promet de faire toute la lumière — Menace d'un complot pour imposer un Directoire—Batailles dans la rue entre policiers et manifestants

Paris — Le gouvernement Chautemps a vaincu au moins temporairement le danger d'une nouvelle révolution française en obtenant un vote de confiance, vendredi soir. Cette victoire a été rendue possible par un changement de front des socialistes.

Cette séance du soir au parlement attira des milliers de personnes qui remplirent les boulevards avoisinants. La foule était agitée et mécontente. De fortes patrouilles policières forçaient les gens à circuler et dispersaient les attroupements. Le voisinage immédiat du parlement avait été dégagé. Une pluie au début de la soirée facilita le maintien de l'ordre par la police.

La Chambre s'ajourna à 11 heures 30, après avoir décidé de continuer le débat sur le scandale bancaire de Bayonne mardi, ce qui donnait un assez long répit au gouvernement.

La Chambre des députés a accorde au premier ministre Chautemps un formidable vote de confiance de 360 voix à 229 sur sa promesse de tirer au clair le scandale du mont-de-piété de Bayonne.

1er vote de confiance

Le vote a été pris sur l'opposition du gouvernement à la formation d'une commission parlementaire pour enquêter sur la faillite du Crédit Municipal, sur la mort de son fondateur Serge Stavisky et sur le rôle que certains hauts fonctionnaires sont accusés d'avoir joué. Le premier ministre affirma qu'une telle commission ne pourrait aller jusqu'au fond de cette affaire.

Un deuxième vote

Un second vote de confiance de 370 voix à 205 a été accordé sur une résolution de foi dans la promesse de M. Chautemps de faire enquête "personnellement" sur le scandale et de "n'épargner aucun nom".

Herriot défend Chautemps

Cette dernière résolution fut présentée par l'ancien premier ministre Edouard Herriot, qui fut le principal défenseur du cabinet dans ce que Chautemps appela "une bataille de boue". Herriot dit qu'il parlait comme chef des radicaux-socialistes et comme président du mont-de-piété de Lyon, "qui fonctionne parfaitement".

Comme Stavisky est mort, qu'un député est arrêté et un autre à la veille de l'être, M. Chautemps est libre de poursuivre son enquête et de fixer les responsabilités dans le scandale de Bayonne.

Cette bataille de deux jours à la Chambre a eu lieu derrière des portes barricadées contre les royalistes en émeute, secondés par de jeunes mécontents. Des milliers d'agents de police à pied et à cheval patrouillaient les rues sous une pluie battante pour empêcher la répétition des désordres de ces jours derniers.

Tardieu dans la mêlée

A la Chambre, un âpre débat tourna en faveur de Chautemps quand le premier ministre promit dans un vigoureux discours de tirer le scandale au clair et de n'épargner personne.

Les députés échangèrent des épithètes peu flatteuses en ressassant les scandales qui se sont produits ces dernières années.

L'ancien premier ministre André Tardieu, terminant l'attaque, cria: "Menteurs!" à des députés qui essayaient de rattacher son nom à des entreprises louches.

D'autres écueils

Le gouvernement est encore en butte à de grosses difficultés qui constituent une menace pour son existence, telles que les interpellations sur le désastre de Lagny et le budget de 1934.

Le vote de samedi soir a mis fin à un débat mouvementé qui s'est déroulé jeudi et vendredi, pendant qu'au dehors la foule manifestait violemment.

Le cabinet se défend

Des policiers, à cheval et à pied, patrouillaient une superficie d'un mille carré entourant la Chambre des députés, alors que commençaient à pleuvoir les interpellations adressées au gouvernement au sujet du scandale financier.

Le cabinet a cherché à conjurer sa chute en admettant franchement des "fautes et des négligences" et en promettant des réformes complètes dans la procédure et dans la police, ainsi que des châtiments énergiques.

Vendredi, le premier ministre a averti la nation que les manifestations royalistes renfermaient la menace d'un coup d'Etat en vue d'établir un Directoire entre les mains d'hommes reconnus pour leur énergie. Pendant quela Chambre siégea dse,tlETAOIN que la Chambre siégeait, des milliers de soldats se tenaient prêts à marcher sur Paris, en cas de nouveaux désordres.

Suspensions de séance

Le président de la Chambre a ajourné brusquement la séance de l'après-midi au milieu du tumulte qui éclata quand le député Jean Ybarnegaray accusa la police "d'avoir assassiné le banquier Stavisky pour étouffer l'affaire et protéger de hauts personnages".

Le premier ministre Chautemps se dressa alors et protesta, disant que Stavisky s'était suicidé quand des inspecteurs de la Sûreté générale arrivèrent pour l'arrêter, et il promit une enquête personnelle sur cette affaire.

La Chambre avait été suspendue deux fois auparavant à cause du tumulte dans la salle. Lorsque l'ajournement fut annoncé, des centaines de députés continuèrent à crier, à claquer les couvercles de leurs pupitres, à se précipiter de-ci de-là. Tandis que le désordre se prolongeait à la Chambre des députés, les gendarmes de Paris prenaient des mesures pour tenir loin de la Chambre les royalistes furieux qu'ils avaient combattus pendant des heures la veille et l'avant-veille.

L'agitation dans la rue

Jeudi soir, la police a été occupée jusqu'après minuit à disperser des centaines de royalistes qui manifestaient hors de la Chambre des députés. Toutes les personnes arrêtées ont été relâchées après que l'ordre eut été rétabli, mais 30 agents et 50 manifestants durent se faire soigner dans les hôpitaux.

Les émeutiers déracinèrent des arbres sur les boulevards, lancèrent des grillages métalliques et des tables de café aux agents et désarçonnèrent quelques gardes à cheval.

L'énergie et la brièveté du discours de Chautemps à la Chambre et son appel à l'union de tous pour arrêter "ce fleuve de boue qui menace d'emporter le régime républicain" ont fait une profonde impression et soulevé des acclamations de la plus grande partie de la Chambre.

Un député impliqué dans l'affaire du mont-de-piété de Bayonne, Gaston Bonne, a été arrêté. Des mandats d'arrestation ont été émis contre deux journalistes parisiens, Albert Dubarry et Camille Aymard.

Mort du général Marchand

Paris — Le général Jean-Baptiste Marchand, le héros de Fashoda, incident qui mit la France et la Grande-Bretagne à deux doigts d'un guerre en 1899, vient de mourir à l'âge de 70 ans.

Sommé par lord Kitchener d'évacuer le fort construit par les Français dans la région du Nile, Marchand refusa. C'était au temps de l'affaire Dreyfus et le gouvernement français ne se sentait pas en mesure de risquer une guerre; il fit évacuer Fashoda. A son retour en France, Marchand fut accueilli comme un héros national. Il avait quitté l'armée en 1904, mais reprit du service comme colonel en 1914. Il se distingua dans l'Argonne, à Verdun et dans la deuxième bataille de la Marne.

Les affaires d'espionnage en France

Paris—Outre l'affaire Berkowitch, la police française étudie deux autres séries de faits qui lui paraissent du domaine de l'espionnage. Près de la région mandatée de la Sarre, à Metz, elle scrute la vie de Sophie Droz, qu'elle accuse d'avoir livré à l'Allemagne une nouvelle mitrailleuse française. Au sud-est, elle détient un ouvrier italien qui aurait photographié la nouvelle mitrailleuse ainsi que des fortifications.

Mort du R.P. O'Dwyer O.M.I.

La province manitobaine des Oblats vient de perdre l'un de ses membres bien connus dans la personne du R. P. Cornelius O'Dwyer, décédé jeudi soir, à International Falls, Minn., à l'âge de 72 ans.

Le défunt était né à Tipperary, en Irlande, le 1er septembre 1862. C'est dans son pays natal qu'il entra chez les Oblats et fut ordonné prêtre. Envoyé aussitôt au Canada, il fut nommé vicaire à Sainte-Marie de Winnipeg. En 1905, il était transféré à Duluth, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et l'année suivante il était rappelé à Winnipeg comme curé de Sainte-Marie. En 1909, il devint missionnaire pour le district de Kenora; il établit alors les missions de Dryden et d'Ignace, Ont. Rappelé plus tard à Winnipeg, il devint curé de Sainte-Anne, dont il construisit la nouvelle église en 1917. Après un nouveau séjour à Duluth, il fut nommé en 1919 curé de la paroisse Saint-Thomas, à International Falls, position qu'il occupait au moment de sa mort.

Lors de l'érection des provinces anglaises des Oblats, le R.P. O'Dwyer, qui avait beaucoup de sympathie pour les Canadiens français, avait demandé à rester attaché à la province française. C'était un religieux d'une grande activité et d'un grand zèle, qu'appréciaient beaucoup ses confrères et tous ceux avec qui il fut en contact.

Les funérailles ont eu lieu lundi à International Falls. Le corps a été ensuite transporté à Saint-Boniface, où un autre service a été célébré à la Cathédrale Sainte-Marie, Winnipeg.

Le R.P. J. Magnan, provincial des Oblats, officiait, avec M. l'abbé F.X. MacAulay comme diacre et le R.P. Labonté, O.M.I., comme sous-diacre. S.E. Mgr Sinnott était présent, assisté de M. l'abbé A.D. Rhéaume et du R.P. Baderski, O.M.I. M. l'abbé J.B. Colleton était maître des cérémonies.

Parmi le nombreux clergé présent, on remarquait: Mgr Cherrier, P.A., V.G., les RR. PP. Faure, S.J., Fillion, S.J., Vézina, Plourde, Poulet, Desautels, Durocher, Jubinville, Beaupré, Comeau, Ueberberg; MM. les abbés Kesseler, Paillé, Moore, Gandos, Macdonell, Neary, Edmondson, McInerney, Murphy, etc.

L'inhumation s'est faite au cimetière du Juniorat à Saint-Boniface.

UN LEGISLATEUR MANITOBAIN QUI EST OPTIMISTE

Bernard-M. Stitt, député de Nelson, parle avec enthousiasme des richesses variées du Nord

Ottawa—Il est à espérer que le gouvernement sera en état d'entreprendre un programme national de travaux publics et de fournir de l'ouvrage à nos sans-travail, a déclaré M. Bernard-M. Stitt, député conservateur de Nelson, Manitoba, qui vient d'arriver à Ottawa pour la session fédérale.

M. Stitt s'est aussi prononcé en faveur d'abolir la coupe de 10 pour cent sur les traitements des fonctionnaires civils, si les conditions financières le permettent. Le pouvoir d'achat s'accroîtra d'autant, d'ajouter M. Stitt.

Le député de Nelson, né à Spencerville, Ont., est en ce moment un des principaux citoyens du Pas. A son avis, les critiques dirigées contre le chemin de fer de la Baie d'Hudson "sont tout à fait injustes".

"Nous devons regarder le coût de ce chemin de fer, dit-il, comme un projet destiné à ouvrir un empire dans le nord. Il ne faut pas demander au port de Churchill d'en défrayer les frais. Ce n'est pas plus raisonnable que si l'on voulait faire payer au port de Montréal tous les chemins de fer qui passent à Montréal."

D'après M. Stitt, les régions minières du nord du Manitoba jouissent de la prospérité. "Flin-Flon a un rendement de 4,000 tonnes par jour dans son affinerie et produira environ $2,500,000 en or en 1934. Une grande compagnie de bois du Pas, dit-il, a mis 300 hommes à l'ouvrage dans les bois cet hiver, parce qu'elle escompte l'amélioration du commerce d'exportation et du commerce local. L'optimisme se répand dans l'Ouest, mais l'agriculture est encore dans un triste état à cause des bas prix des produits agricoles.

"L'industrie des fourrures a été bonne, cette année, dans le Manitoba, et les prix satisfaisants. Le nord du Manitoba expédiera pour une valeur de presque un million de dollars en belles fourrures et plusieurs chargements de poisson gelé."

Nouvelles Brèves

Régina—L'Association des femmes libérales de la Saskatchewan a adopté une résolution en faveur de la fermeture de l'hôtel du gouvernement et de l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur jusqu'à l'amélioration des conditions économiques.

Calgary — Dix mille boisseaux de blé Garnet de la région de Olda ont été expédiés en Russie, apparemment pour fins de semence, a-t-on annoncé au Grain Exchange de Calgary.

Régina — La législature de la Saskatchewan s'ouvrira entre le 8 et le 15 février, déclare l'hon. M.A. MacPherson, procureur général et premier ministre intérimaire.

Hamilton, Ont. — Les permis de conduire un automobile ont été enlevés à 12,217 personnes d'Ontario, depuis que le gouvernement provincial a mis en vigueur une législation établissant la responsabilité financière en cas d'accidents.

Ottawa—Mme Thomas White, veuve de l'hon. Thomas White, propriétaire de journaux et ministre de l'Intérieur dans le cabinet de Sir John A. MacDonald, est décédée à l'âge de 99 ans.

Québec — Le sénateur Thomas Chapais et Madame Chapais viennent de célébrer leur jubilé d'or nuptial. Ils furent mariés le 10 janvier 1884. Madame Chapais et la fille de feu Sir Hector Langevin, un des pères de la Confédération. Tous deux sont âgés de plus de 75 ans.

Montréal — L'hon. R.C. Matthews, ministre du Revenu National, est convaincu qu'un changement général s'est opéré en Canada, à la suite des données recueillies dans tout le pays au sujet du commerce du détail.

Windsor — Le président du groupement ouvrier dit All-Canadian Congress of Labor, M. A.-R. Mosher, a préconisé, dans un discours public, la formation d'un parti travailliste canadien.

Ottawa—Mme W.-Cowling Gullock a été élue présidente de la Commission des écoles publiques d'Ottawa.

Strafford, Ont., — M. J.D. Monteith, ministre des travaux publics et du travail de l'Ontario, est décédé à l'âge de 69 ans.

Berlin — Les adversaires de l'évêque nazi évangélique du Reich, le révérend Mueller, paraissent résolus à lutter jusqu'au bout.

Rio de Janeiro — Des innondations ont causé 78 morts au Brésil et en Argentine.

Graz, Autriche — Un chemineau, trouvé coupable d'avoir mis le feu à une meule de foin, a été pendu. C'est la première exécution capitale recommandée par une cour martiale autrichienne depuis 1918.

Neuville, Qué. — On est à préparer des projets en vue de célébrer l'été prochain le 250ème anniversaire de la fondation du village de Neuville, situé à 20 milles de Québec, sur le chemin Montréal-Québec. C'est un des plus anciens villages du Canada français.

Québec—Soixante-treize aéroplanes qui seront conduits par des pilotes du Canada et des Etats-Unis, visiteront Québec le 24 juin prochain. L'envolée est organisée par l'association d'aéronautique canadienne.

Sobrada, Espagne—Adolfe Hermida est mort à l'âge de 112 ans. Ses parents disent qu'il était en possession de toutes ses facultés.

Paris — Justin de Selves, ministre des Affaires Etrangères de France avant la guerre, est décédé à l'âge de 85 ans. Il fut dans l'arène politique jusqu'en 1927, et le dernier poste qu'il occupa fut celui de président du sénat.

Hôpital de St-Boniface

LE DR HENRI GUYOT,
qui va prendre charge de la section de gynécologie à l'hôpital de Saint-Boniface

POUR LA FUSION DES PROVINCES

Nous avons trop de gouvernements, qui nous coûtent un tiers du revenu national, dit un expert

Toronto—Parlant à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Bank of Commerce, le président, sir John Aird, a déclaré que si on ne fusionne pas les Provinces des Prairies et les Provinces Maritimes, les impôts seront oppressifs et même intolérables pour plusieurs années à venir. Nous avons trop de gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux. En fait, il y en a un pour chaque 2,500 de population. Pour les maintenir, nous devons verser un tiers du revenu national. Dans l'Ouest, on légifère tellement pour protéger le fermier contre les droits de ceux qui détiennent la première hypothèque sur leurs terres qu'on tuera le crédit des fermiers.

M. S. H. Logan, le gérant général, a déclaré que si on enlève, en instituant une banque centrale, le droit des banques d'émettre de la monnaie fiduciaire, celles-ci devront fermer nombre de leurs succursales les moins importantes. Il propose qu'on laisse pendant dix autres années les droits pour les banques d'émettre de la monnaie de papier. M. Logan a aussi nié que les banques n'accordent pas le crédit qu'elles devraient. On a accordé des prêts chaque fois que les garanties offertes étaient raisonnables. M. Logan croit qu'un capital de cinq millions pour une banque centrale n'est pas suffisant, loin de là.

Une catastrophe aérienne en France

Corbigny, France — L'aéroplane géant à trois moteurs "Emeraude" a pris feu et fait explosion près d'ici, lundi soir, à son retour d'un premier voyage en Indo-Chine. Parmi les dix victimes, on compte cinq hauts fonctionnaires, dont Pierre Pasquier, gouverneur général de l'Indo-Chine, Emmanuel Chaumié, directeur de l'aviation civile dans le ministère de l'air et sa femme.

Grand chancelier de le Légion d'honneur

Paris — Le général Edouard Nollet, héros de la prise de Saint-Quentin vers la fin de la grande guerre, et membre du conseil supérieur de la guerre depuis 1925, vient d'être nommé grand chancelier de l'Ordre de la légion d'honneur, en remplacement du général Dubail, décédé dernièrement.

En même temps que le général Nollet a été nommé grand chancelier, le général Victor Vuillemin, chef de la croisière noire, a reçu la Grand'Croix de l'Ordre de la légion d'honneur.

Le voyage de l'escadre Balbo a coûté $625,000

Rome—Le général Giuseppe Valle, sous-secrétaire d'Etat pour l'air, a dit à la Chambre des députés que le voyage de l'escadre aérienne Balbo a coûté $625,000, l'essence ayant été obtenue gratuitement de producteurs qui voulaient tirer de la publicité du voyage.

NOUVELLES DE PARTOUT

Qui sera le prochain lieutenant-gouverneur du Manitoba?

W.-J. Tupper, C.R., serait nommé sous peu lieutenant-gouverneur du Manitoba, en remplacement de l'hon. J.-D. McGregor, dont la durée d'office expirera en février. M. Tupper est le troisième fils de feu Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada.

La situation ne s'est pas améliorée dans l'Ouest

Edmonton — Le premier ministre Bennett, dans un discours à Edmonton, a dit que la situation économique s'est améliorée en Angleterre, en France, dans d'autres pays, dans l'est du Canada, mais que, dans l'Ouest canadien, elle ne s'est pas encore améliorée autant qu'on pourrait le désirer.

Mort de M. Ryckman

Toronto—M. Edmond Baird Ryckman, ex-ministre du revenu national, est décédé dans cette ville. Il était dans sa 68e année.

On sait que M. Ryckman avait résigné son portefeuille il y a quelques mois, parce que sa santé était ébranlée.

M. Ryckman, natif de Huntingdon, dans la province de Québec, était fils d'un ministre méthodiste. Il s'était fait élire pour la première fois à l'élection générale de 1921. En 1926, il avait fait partie du cabinet Meighen comme ministre des travaux publics.

La formation de bonnes ménagères dans le Québec

Québec — La formation technique de ménagères compétentes et de fermières instruites de leurs devoirs domestiques continue de se répandre dans la province de Québec. On compte actuellement 159 écoles ménagères rurales, 14 écoles ménagères régionales et 4 grandes écoles ménagères spéciales. De plus, des cours de coupe et de confection ont été donnés en 1932-33 dans 43 localités et suivis par 3,000 personnes. Aux examens de terme, 425 certificats de capacité ont été accordés.

Une commission nationale de vente pour les bestiaux

Edmonton — Les éleveurs de bestiaux, en convention ici, ont préconisé l'établissement immédiat d'un "marketing board" national ayant des pouvoirs étendus pour stabiliser les prix et accorder des crédits à brève échéance et des crédits intermédiaires pour fins agricoles. Les 75 délégués, représentant l'industrie du bétail et les industries filiales, ont discuté la question pendant trois séances. La convention s'est déclarée contre l'établissement d'un système d'encans publics dans les cours à bestiaux du Canada. Le premier ministre Brownlee d'Alberta, membre de la commission bancaire royale, a prononcé un discours sur les crédits agricoles, qu'il regarde comme de grande importance pour l'Ouest.

Le commerce par Churchill

Saskatoon — Encouragés par les succès qui, jusqu'à date, ont couronné les efforts des exportateurs de l'Ouest, dans le développement de Churchill, port de la baie d'Hudson, les délégués au conseil du trafic interprovincial ont formulé des plans en vue de l'importation et de l'exportation par la route du nord au cours de la prochaine saison. Des délégués de toutes les provinces de l'Ouest étaient présents, et le gouvernement fédéral était représenté par A. E. Fortington, du ministère du Commerce. Le but visé est de développer le port. On annonce que 1,500 à 2,000 têtes de bestiaux seront expédiées en Grande-Bretagne et qu'une grande quantité de bois sera importé.

Les loups du Nord sont très affamés

Fort Chipewyan, Alta.—Le nombre des loups a fortement augmenté dans les districts du Nord cette année, selon des rapports obtenus de Fort McMurray, 300 milles au nord d'Edmonton.

On dit que les loups chassent par groupe de 15 et 20, laissant derrière les squelettes des animaux domestiques qu'ils dévorent. On dit qu'ils tuent dix fois plus d'animaux que les chasseurs et les trappeurs ne peuvent en abattre.

A la Législature de Québec

Québec — La troisième session de la dix-huitième législature s'est ouverte le 9 janvier.

Le discours du trône comporte une législation fort intéressante et hardie: municipalisation de l'électricité; contrôle des tarifs d'électricité; protection des bûcherons dans la forêt; contrôle du transport par camions; mise de toute police provinciale sous une direction unique; loi pour la permanence des droits de coupe de bois accordés aux concessionnaires qui se seront conformés aux exigences de leurs permis; extension juridique de la convention collective du travail.

Il annonce aussi qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes.

Trois conférenciers de l'Institut scientifique franco-canadien

Montréal — Trois conférenciers de l'Institut scientifique franco-canadien seront à Montréal en février.

M. Jacques Rabut, ingénieur des ponts et chaussées, de Paris, arrivera à Montréal vers le 20 janvier prochain et commencera ses cours le 22 suivant, à l'Ecole polytechnique. Il traitera de la technique des grands travaux publics.

Quelques jours plus tard arrivera M. Henri Greber, professeur d'urbanisme à l'Université de Paris, qui traitera de l'urbanisme, à l'Ecole polytechnique. Ces conférences alterneront avec celles de M. Rabut et se compléteront les unes les autres.

En février arrivera ensuite Dom Bellot, O.S.B., architecte religieux, diplômé de Paris. Il donnera ses cours à l'Ecole des Beaux-Arts et traitera de technique et de l'art moderne religieux.

Le Canada et la paix

Ottawa—Dans une déclaration conjointe, les chefs des trois partis politiques canadiens, MM. R.B. Bennett, premier ministre, W. L. Mackenzie King, chef du parti libéral, et M. J.S. Woodsworth, chef de la C.C.F., demandent au peuple canadien d'étudier comment le Canada pourrait contribuer à assurer la paix mondiale. En marge d'un projet que le Ligue de la Société des Nations du Canada proposera à l'attention de centaines de groupement, la semaine prochaine, ils déclarent que la paix mondiale n'a jamais été aussi menacée que maintenant. Le peuple canadien, disent-ils, se doit de coopérer à une oeuvre de paix comme il a participé à la guerre.

Sept vacances au Sénat

Ottawa—La mort du sénateur Jules Tessier réduit à 31 le nombre des sénateurs libéraux au sénat et porte à sept le chiffre des sièges vacants. Il y a présentement 51 sénateurs conservateurs.

Le 30 décembre dernier le gouvernement a nommé sept sénateurs sur treize. On croit qu'il en nommera quelques-uns avant l'ouverture de la session.

Chez les libéraux d'Ontario

Toronto — Par neuf voix contre une, un congrès libéral ontarien, qui a duré moins de trois heures, a enlevé à M. W.E.N. Sinclair la fonction de chef des députés libéraux à l'Assemblée législative et l'a confiée au docteur George A. McQuibban, qui était whip. Le congrès n'a pas révélé la raison de cette décision. Il paraît toutefois qu'on peut attribuer la destitution à de la mésentente entre M. Sinclair et le chef du parti libéral ontarien, M. Mitchell F. Hepburn, député aux Communes. De plus, les députés libéraux à l'Assemblée législative reprochaient à M. Sinclair de s'être engagé à appuyer le gouvernement Henry pour toutes les mesures "constructives".

Dortmund, Prusse — Le gouvernement a fait emprisonner à titre préventif un pasteur qui a interdit le salut hitlériste dans son temple et protesté contre l'incorporation de la jeunesse évangélique à une association dominée par les nazis.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: Hervé SALA

AVIS AUX PARENTS

Une enquête sommaire sur le mouvement de la population dans nos paroisses manitobaines, portant sur les années 1916 à 1931, nous révèle une situation qui, sans être immédiatement angoissante, présage désavantageusement et nous convainc de la nécessité urgente qu'il y a, pour nos organisations religieuses et nationales et en particulier l'A.C.J.C., de s'attaquer avec acharnement, tout d'abord, au problème du relèvement du niveau religieux et moral de notre jeune population, et en second lieu, à celui de l'attachement au sol des fils de cultivateurs.

Notre population la mieux avisée et nos cultivateurs, qui ont conservé intact le sens des responsabilités religieuses et nationales qu'ils ont envers leurs fils, entretiennent sur ces problèmes des inquiétudes très fondées.

Nous n'avons pas la prétention puérile et chimérique de pouvoir solutionner, à nous seuls, ces problèmes qui nous affrontent, nous réalisons qu'ils dépassent notre portée. Nous ne voulons pas non plus, atténuer les responsabilités des parents, ni traiter leurs inquiétudes de vains scrupules. Nous ne leur nions pas moins la puissance d'apporter, à eux seuls, un remède efficace aux maux dont nous sommes atteints.

Etant donné le but que poursuit l'A.C.J.C.: formation post-scolaire de la jeunesse; considérations prises de ses ramifications nombreuses et prolongées dans notre province et notamment dans notre diocèse, pénétration que lui a méritée la mise en pratique rigide et efficace de son programme: piété, étude, action; vu l'appui constant que lui a toujours prêté le clergé; en somme parce qu'elle est un organisme puissant d'action catholique, nous croyons fermement qu'elle mérite de partager les responsabilités des parents à l'égard de leurs fils et qu'elle peut s'attendre, à juste titre, à recevoir d'eux l'apport le plus entier.

Nous le répétons: l'A.C.J.C. constitue l'organisme tout désigné pour seconder les parents dans l'éducation post-scolaire de leurs fils; elle s'attend, en retour, à ce que les parents collaborent avec elle à la formation d'une jeunesse religieuse et intellectuelle puisque c'est à la valeur des hommes de demain que se mesurera la prospérité de notre groupe; elle veut en plus qu'ils lui prêtent main-forte dans l'établissement de leurs fils sur notre terre manitobaine; attachement au sol dont dépend l'avenir de notre entité catholique et française!

Il n'est pas de notre intention d'adresser aux parents quelque reproche que ce soit en ce qui a trait à l'encouragement qu'ils nous ont donné dans le passé. Bien au contraire, nous reconnaissons qu'ils nous ont toujours témoigné leur sympathie la plus empressée et nous leur en savons gré.

Si nous sollicitons aujourd'hui la collaboration des parents avec une telle insistance, c'est dû à l'envergure, à la taille gigantesque des problèmes qui nous font face, et dont la solution va nécessiter l'ébranlement, la mise en action de toutes nos forces!

D'une part, nous réquerrons des parents une collaboration plus efficacement méditée; c'est-à-dire plus active, mieux soutenue, plus plénière, plus apostolique! D'autre part, notre association est disposée à mettre en oeuvre toutes les énergies dont elle dispose pour appuyer et compléter la formation de la jeunesse; elle est prête à assumer les responsabilités que les parents lui offrent en partage et qui leur incombent en vertu de leurs devoirs familiaux et sociaux, croyant que ce n'est que par le concert des efforts que nous réussirons, sinon à résoudre les problèmes qui se posent à cette heure, tout au moins à en restreindre la portée et à en limiter la pénétration.

En résumé, par quels moyens et dans quelle mesure doit se traduire la collaboration des parents à l'oeuvre de formation de la jeunesse que poursuit l'A.C.J.C.?

Du point de vue éducation religieuse et intellectuelle, l'A.C.J.C. s'attend à juste titre, croyons-nous, à ce que, en premier lieu, les parents dirigent leurs fils vers nos cercles et à ce qu'ils leur fassent comprendre la nécessité de notre organisation. En second, lieu l'A.C.J.C. demande à ce que les parents se rendent compte de l'assiduité et de la mise en pratique, par leurs fils, de nos programmes: piété, étude, action, dans toute son ampleur. Qu'ils exhortent au besoin leurs fils et les stimulent d'un bon conseil à l'appui!

En ce qui touche à l'attachement du sol des fils de cultivateurs, l'A.C.J.C. désire que les cultivateurs consentent à faire l'adoption de nouvelles méthodes de culture que leur imposent les exigences du marché.

Ils doivent tendre à l'abandon de la culture spéculative et viser plutôt à la culture intensive. Ces changements ou ces adaptations s'imposent d'elles-mêmes et c'est dans ce sens que nous nous attendons à ce que vous, agriculteurs, dirigiez les efforts et les ambitions de vos fils, afin de réaliser le voeu ardent que formule l'A.C.J.C.: "Que vos fils soient des agriculteurs" — "Filii vestri, agricolae."

Clovis-Emile COUTURE,
Le secrétaire régional.

REUNION INTIME INTER-CERCLES

Le Comité Régional, en collaboration avec les présidents des cercles locaux, organisait récemment une réunion intime qui groupait les aumôniers et les membres de l'A.C.J.C. urbaine. Père Blain, Sacré-Coeur, Ritchot, Provencher du Collège et La Vérendrye s'étaient donc donné la main pour rendre cette soirée d'autant plus intéressante qu'elle permettait de se rencontrer tous à l'approche du Nouvel An. L'O.J2.C. était représentée par son aumônier et son président, et de plus, Mgr Yelle avait eu l'amabilité de répondre à notre invitation. Les bons Pères Jésuites figuraient au nombre des invités, et nous leur devons un cordial merci d'avoir mis leur salle à notre disposition. Les heures passent; tandis que les uns s'amusent aux tables de cartes, les autres préfèrent causer tranquilles, et parfois même rigoler au souvenir d'une bonne farce. A l'heure indiquée, tous sont invités à prendre place à table où le comité de la dernière heure entre en fonctions pour servir aux convives un succulent goûter, et d'une variété telle qu'il est de nature à susciter l'appétit.

Pendant que la plupart allument une cigarette en savourant leur tasse de café, le président de la soirée, M. Roland Couture, présente tour à tour nos distingués orateurs. Le Rév. Père Béliveau, notre ex-président Régional M. Camille Fournier, le président actuel M. Raymond Bernier, MM. L.-P. Gagnon et Henri Lacerte, tous deux du cercle Père Blain, remercient bien sincèrement ceux qui ont eu l'initiative de cette réunion et ceux qui ont contribué à sa réussite, car elle permet d'intensifier les liens d'amitié qui doivent unir ceux qui, dans un commun accord, travaillent au plus grand essor de l'A.C.J.C. manitobaine.

Mgr Yelle tire les conclusions de la soirée en exprimant la joie qu'il ressent de se trouver au milieu des acéjistes de St-Boniface. Il nous encourage fortement à continuer le travail déjà commencé, et tout particulièrement à faire connaître l'association durant ce mois de propagande.

Le cardinal Villeneuve et les sports

Québec. — Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a fait connaître la doctrine de l'Eglise au sujet des sports. Dans une allocution prononcée devant les membres de la ligue de sécurité, section de Québec, le Cardinal a déclaré que la morale catholique n'est nullement surhumaine, mais qu'elle est au contraire tout à fait humaine et que l'Eglise s'intéresse non seulement à la santé des âmes, mais aussi à la santé des corps. La sécurité spirituelle et morale, dit Son Eminence, l'emporte toujours sur la sécurité physique. Les sports, la culture physique et les exercices de nos jours, au lieu d'être inspirés dans une large mesure par le paganisme, devrait être imprégnés de l'idée chrétienne, comme le veut l'Eglise.

Pour ce qui est de la morale et de l'hygiène, dit Son Eminence, les moines ont été pendant des siècles des officiers de santé et de sécurité publiques. L'Eglise a toujours encouragé les sports bons et sains. L'Archevêque de Milan, le Pape actuel, parlant à des jeunes gens, leur recommanda de "prendre soin de vos corps, mais aussi de votre volonté; pratiquez les sports, disait-il, mais faites-le toujours d'une façon distinguée."

Convention des Chambres de Commerce

Sous la présidence de M. Sanford Evans, député provincial de Winnipeg, les Chambres de Commerce du Manitoba tinrent leur convention annuelle la semaine dernière à Winnipeg. Les principales résolutions adoptées furent les suivantes:

Que les activités gouvernementales devraient se limiter de plus en plus aux fonctions d'administration, s'éloigner de l'étatisation, laissant le champ libre aux initiatives privées qui sont la plus sûre base pour une meilleure solution de la crise économique.

Remplacement, dans la mesure du possible, de la politique de secours direct par une forte politique de secours par travaux publics.

Tout l'encouragement possible devrait être donné pour une entente à l'amiable entre débiteurs et créanciers.

Taux modérés pour le téléphone, le télégraphe, et utilisation de la taxe de gazoline pour un meilleur entretien des grandes routes pendant toute l'année, construction de routes rejoignant les districts miniers et encouragement au nouveau port de Churchill.

The Wawanesa Mutual Insurance Company

Veuillez prendre avis que la "Wawanesa Mutual Insurance Company" s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour obtenir une loi amendant sa loi d'incorporation, chapitre quatre-vingt-cinq des Statuts du Canada dix-neuf-cent-vingt-neuf, de façon à limiter la qualité de membre de la Compagnie aux porteurs de police du système mutuel.

Daté à Winnipeg, ce dix-huitième jour de décembre 1933.

A.T. HAWLEY,
Avocat des requérants.

Un don de $100,000 à l'Université de Montréal

Montréal— M. P.-V. Rougier, président de la maison Rougier Frères, de France, et Mme Rougier, ont offert à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal la somme magnifique de $100,000, qui sera consacrée probablement aux laboratoires.

M. et Mme Rougier ont voulu faire ce don, vraisemblablement, comme marque de généreuse reconnaissance envers les diplômés de la Faculté de médecine, qui, depuis nombre d'années, ont employé dans la pratique de leur profession les produits médicaux et pharmaceutiques que la maison Rougier exporte au Canada français.

Le clergé allemand et les nazis

Berlin.— Le journal du chancelier Hitler, Voelkischer Beobachter, recommande fortement au clergé catholique de ne pas s'opposer au gouvernement nazi.

Un prêtre bavarois, M. l'abbé Joseph Steizle, a été arrêté, pour un sermon jugé antinaziste. Un supérieur de séminaire, M. l'abbé Joseph Rossberber, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement ces jours derniers pour des opinions qu'il a exprimées au sujet de l'incendie du Reichstag.

Le siège de Québec par Phipps

Récit de l'abbé Conillard Després — Illustrations de Bruno Bernard

La Nouvelle-France, en 1690, passe par une cruelle épreuve. Les Anglais désireux de s'en emparer envoient une flotte considérable, pour surprendre Québec. L'amiral Phipps a le commandement de 34 vaisseaux, qui portent 2 000 miliciens.

Le 16 octobre, sur le matin, Phipps paraît devant Québec, avec huit de ses plus gros vaisseaux. Les autres sont près de la côte de Beauport. Les Canadiens se mettent sur un pied de défense. Ils n'oublient pas d'invoquer, en même temps, les secours du Ciel pour les aider à repousser ce grave danger.

Le même jour, vers les dix heures du matin, Phipps envoie vers le gouverneur une chaloupe portant un parlementaire, lequel tient dans sa main un drapeau blanc. Quatre canots, montés par des Canadiens, vont à sa rencontre. En débarquant, ils lui mettent un bandeau sur les yeux.

(Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 17 JANVIER 1934 — NUMERO 33

Aujourd'hui comme autrefois, nous devons garder le goût des postes périlleux; contre la barbarie nouvelle, nous devons nous préparer aux sacrifices suprêmes pour la défense de la cité française.

Abbé LIONEL GROULX.

LA LIBERTÉ

Nous sommes tous convaincus que notre esprit français et national ne peut garder sa vigueur, sa vertu originelle et française, que s'il reste en contact avec le berceau de notre race.

Mgr CAMILLE ROY.

AUTOUR DE NOS LUTTES SCOLAIRES

En feuilletant le livre de l'abbé Groulx: "L'Enseignement français au Canada"

Nous avions promis de revenir sur le deuxième volume du grand ouvrage de M. l'abbé Groulx, récemment paru. Il ne saurait être quetion d'en donner une analyse, même très sommaire, dans un article de journal; mais il y aura profit à dégager quelques-unes des réflexions salutaires qui s'imposent au lecteur de ces pages si substantielles et si vivantes.

Avant d'aborder l'exposé proprement dit des luttes scolaires dans les différentes provinces canadiennes, l'auteur fait un bref historique de ces groupes extérieurs. Nous avons ainsi sous les yeux une vue d'ensemble du rôle de la race française à travers tout le pays. Même à ceux qui connaissent leur histoire, ce tableau réserve un sentiment de surprise et de fierté. Que ce soit dans les provinces maritimes, dans l'Ontario, au Manitoba ou dans l'Ouest, les nôtres ont été les premiers à coloniser, à bâtir des écoles et des églises, à lutter pour la civilisation. Comment se défendre d'une tentation de mélancolie au souvenir de ce qui fut, à la pensée de ce qui aurait pu être et à la constatation de ce qui est aujourd'hui?

Tout ce passé n'est pas entièrement perdu pour nous; il porte en lui le germe d'énergies et d'enthousiasmes pour les générations nouvelles. A la condition qu'on le connaisse bien, qu'on le cultive et qu'on en recueille les mâles leçons. Si notre belle histoire nous était plus familière, le patriotisme de notre peuple y gagnerait en conviction, en profondeur,— et nous serions en passe d'acquérir une vertu nationale qui nous fait grandement défaut: la fierté.

* * *

La première conclusion politique à tirer de nos luttes scolaires, c'est que la Confédération qui, dans l'esprit de ses "Pères", devait réaliser l'égalité complète des deux races,— écarter à tout jamais les querelles de langues, de nationalités et de croyances,— a eu un lamentable et retentissant échec. L'article 93 de la constitution fédérative, qui place les droits scolaires des minorités sous la garde suprême des autorités fédérales, s'est révélé partout inopérant. De même l'article 133, qui reconnaît la langue française langue nationale du Canada au même titre que l'anglais.

Cette désillusion commence au Nouveau-Brunswick deux ans après la signature du pacte et s'achève moins de dix ans après pour les deux autres provinces maritimes. Au Manitoba, le régime d'équité dure vingt ans; il est réduit en pièces dès que la minorité catholique et française n'a plus le nombre pour elle. La constitution manitobaine renfermait pourtant un supplément de garanties (motivé par les événements du Nouveau-Brunswick): elle couvrait de sa protection tous les droits ou privilèges scolaires relevant indifféremment de la coutume ou de la loi. Un député anglo-protestant de Winnipeg, Hugr J. MacDonald, pourra dire à la Chambre des Communes: "Le système des écoles séparées de cette province du Manitoba a été aboli d'une manière barbare, brutale et cruelle." Et l'avocat John S. Ewart déclarera: "Je ne suppose pas qu'il soit possible de trouver dans l'histoire politique d'aucun pays civilisé quelque chose qui soit si entièrement et si irrémissiblement bas, lâche et sans coeur."

En 1912, lors de la réunion du Kéwatin au Manitoba, le Parlement refuse de protéger les droits de la minorité, alors que le texte de la loi réserve expressément les droits et les intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson!

* * *

Le rôle des partis politiques dans ces débats qui divisèrent profondément le pays, est particulièrement significatif. En 1891, Mgr Taché avait dit: "Le parti qui nous rendra justice ne le fera pas pour l'amour de la justice, mais parce que cela fera son affaire." Rien de plus tristement vrai. Les questions scolaires ne sont pas autre chose que des ballons politiques liés à la fortune des partis. Selon qu'ils se trouvent au pouvoir ou dans l'opposition, les législateurs sont hostiles ou favorables aux minorités; jusqu'au moment où, des deux côtés de la barricade, — par lâcheté ou par fanatisme — on décide d'étouffer la voix de ces réclamations gênantes.

Dans l'affaire des écoles acadiennes, c'est la défection de Cartier qui impressionne d'abord douloureusement. Il en est d'ailleurs puni par une retentissante défaite à Montréal en 1872. Les libéraux, qui ont désavoué en grand nombre les lois scolaires du Nouveau-Brunswick, les estiment intangibles dès qu'ils sont à la tête de l'administration. Autour du fameux bill réparateur du Manitoba, c'est le triomphe de la surenchère électorale dans ce qu'elle a de plus éhonté. Il n'est plus question de droit ni de justice, mais uniquement de capter des suffrages. Pour mettre le comble à la confusion, les deux partis s'efforcent de tirer à eux les directions pontificales ordonnant aux catholiques de voter pour les candidats qui s'engageront à restituer ses droits scolaires à la minorité manitobaine. On sait le reste et comment Wilfrid Laurier fait accepter un compromis qui donne moins que l'"Arrêté réparateur" de 1895 et la loi réparatrice de 1896,—deux mesures violemment combattues par le parti libéral parce qu'elles accordaient trop peu à la minorité.

Lors de l'érection des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, Wilfrid Laurier a d'abord le généreux dessein de désavouer certaines lois oppressives de la législature du Nord-Ouest et de protéger pleinement les droits scolaires de la minorité; devant l'opposition de quelques-uns de ses partisans, il capitule. Mais les conservateurs, qui ont si durement reproché à Laurier son règlement de la question scolaire manitobaine, vont-ils se montrer équitables pour la minorité du Kéwatin? L'occasion est belle, puisqu'ils sont maintenant au pouvoir. Ils se conduisent exactement comme les libéraux en 1896. . .

* * *

Bassesses et duperies de la politique. Les deux partis y ont trempé également. Si au moins cette dure leçon pouvait compter! . .

Donatien FREMONT.

PIERRE RADISSON

ROI DES COUREURS DE BOIS

L'auteur nous permettra bien, à titre d'ami des livres et d'ami tout court, de dire ici le bien que nous pensons de son PIERRE RADISSON (1), avant qu'il soit livré aux rigueurs des techniciens de l'histoire. Il est vrai que nous ne voyons pas en quoi ces rigueurs pourraient s'exercer, mais nous savons, pour avoir fréquenté les historiens et ceux qui s'adonnent à cette étude, avec quelle fermeté et quel dédain à la fois, ils rejettent les conjectures et les hypothèses les plus plausibles, pour s'attacher au fait positif, réel, indiscutable. Il faut dire qu'ils recueillent parfois le prix de leur zèle en dégageant d'un amas de témoignages contradictoires une vérité qui paraissait presque insaisissable.

Nous comprenons, dès l'avant-propos, que tout en faisant oeuvre sérieuse et véridique, M. Frémont n'a pas tenu à fixer d'une façon définitive et irrévocable tous les faits et gestes de son héros. En étalant les fruits d'une patience de bénédictin (patience que du reste nous lui concédons bien volontiers), il risquait fort de ne pas trouver, chez la plupart des lecteurs, une patience correspondante, et au lieu de l'ouvrage agréable et savoureux qu'il nous offre aujourd'hui, il eût versé au bataillon de la science historique un de ces hoplites redoutables dont on ne s'approche qu'en tremblant.

Pour donner à la physionomie de Radisson tout le relief qu'elle requiert, M. Frémont a opté pour une narration libre, aérée, sobre de dates. Et l'on peut dire avec assurance que ce livre comble une lacune.

* * *

Ce "roi des coureurs de bois" semble avoir possédé, à un degré étonnant, ce qui a manqué à bien des têtes couronnées: le fluide magnétique irradiant du regard, un verbe impérieux, une vigueur physique dont la présence est, en même temps qu'une exhortation aux rudes corvées, un reproche aux êtres débiles. Peu importe le théâtre où son action s'inspire, il séduit et il entraîne; il trouve infailliblement la horde qui le suit et qui le sert, tel autrefois Gengis-Khan. Passant d'une tribu à l'autre, il se fait des amis, conclut des alliances et sait parer aux défections qu'il flaire de loin. Sachant les limites de toute force et le pouvoir illimité de toute ruse, il émerveille Blancs et Indiens par l'usage qu'il fait alternativement de l'une et de l'autre. En un mot, un génial dompteur d'hommes.

Prisonnier des Iroquois (Agniers) à seize ans, son courage lui sauve la vie; et pendant près de deux ans que dure sa captivité, tout en méditant un plan d'évasion, il se plie allègrement aux nécessités de son entourage, durcit son corps et trempe son moral dans un apprentissage qui lui assure un avenir.

En 1657, nous le trouvons au Fort Onnontagué, érigé depuis peu en plein pays iroquois. Ses occupants ont été prévenus des intentions hostiles de leurs voisins. Radisson, habitué à percer leurs desseins, juge que la fuite constitue la seule chance de salut. Avec l'assentiment du commandant du fort, il procède immédiatement aux préparatifs, en soigne minutieusement les détails et le moment venu, il convie à un "festin à tout manger" les Iroquois des alentours. Le stratagème réussit à merveille: les Français s'échappent pendant que leurs dangereux convives, "écroulés sur le sol, épuisés par leurs excès de gloutonnerie, ronflaient bruyamment".

Sur les rives du Mississipi, ou sur celles du Missouri, dans les randonnées qu'il pousse avec désinvolture, en compagnie de son beau-frère Groseilliers, jusqu'aux Dakotas actuels (vous en êtes bien sûr, monsieur Frémont?) il acquiert une renommée dont le bruit se répand même en Europe. Après des mois de consultation avec les indigènes de diverses tribus, il vole vers la Baie James, découverte dont le gouverneur d'Avaugour, de triste mémoire, a voulu le frustrer en faveur de jeunes favoris inexpérimentés.

A deux reprises, par le transport d'énormes cargaisons de fourrures à Québec, il a rétabli la fortune chancelante de la Nouvelle-France. Et, pour un acte d'indiscipline qu'il a, semble-t-il, amplement racheté, le voilà en disgrâce, odieusement houspillé et rançonné par d'Avaugour, homme cupide et sans horizon.

Que va-t-il faire? Après quelques démarches infructueuses, dont l'une auprès du roi lui-même, tentées dans le but de s'affranchir d'entraves et de vexations de toutes sortes, Radisson et Groseilliers passent à l'Angleterre, où ils parviennent à se faire entendre de Charles II, "monarque léger, mais capable de se dépenser en efforts utiles".

Puis ce sont les débuts de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont ils sont les fondateurs véritables et dont ils seront longtemps les animateurs avisés. Le Duc d'York, frère du roi, le Prince Rupert, quelques seigneurs et hommes d'affaires ont compris l'importance du "tuyau" que leur donnaient les deux coureurs de bois et ont versé le capital nécessaire. Les sociétaires de la compagnie naissante leur accordent franches coudées, mais ne se montrent pas plus généreux à leur endroit que ne l'a été d'Avaugour, et ne les inscrivent même pas au nombre des actionnaires. D'autre part, Radisson et Groseilliers, dominés qu'ils sont par la passion du Nord, craignant sans doute de tout perdre en se montrant trop exigeants, s'en remettent aux résultats de leur labeur pour améliorer leur sort.

On va voir comment disposeront d'eux les protecteurs qu'ils se sont donnés, hommes calculés, avides et rompus à toutes les roueries du négoce et qui s'apprêtent à jeter les bases de l'empire colonial le plus vaste qui se soit jamais vu. L'insouciance, le détachement et les nobles incartades des caractères chevaleresques s'accordent mal avec la prudence requise pour le commerce. Comme tous ceux que dévore l'ambition d'un grand projet et qui vouent leur vie à sa réalisation, nos héros n'avaient évidemment aucun sens des affaires (ce génie cruel de notre civilisation). Mais l'eussent-ils possédé, ce sens des affaires, auraient-ils eu au même degré cette fougue aventureuse qui les a portés si loin dans le champ des découvertes et des explorations?

"Tout, lit-on, réussissait à Radisson et à Groseilliers aussi longtemps qu'ils se trouvaient en pleine solitude, aux prises avec les éléments et les sauvages; mais le retour à la civilisation, le contact avec les gouverneurs, les marchands et les entremetteurs leur était funeste".

La Vérendrye connaîtra les mêmes déboires, et pour les mêmes raisons.

Ils constatent bientôt que la maigre pitance qu'ils reçoivent des illustres commerçants est loin d'être proportionnée aux bénéfices réalisés. Ils reviennent à la France, mais pas pour longtemps, car une nouvelle déconvenue les fera prendre de nouveau le chemin de l'Angleterre, et cette fois ce sera pour de bon. Ils y mourront dans l'indigence et l'obscurité.

De cette double défection à laquelle il nous répugne de donner le nom de trahison, les gouverneurs d'Avaugour et La Barre devront porter la plus grande part de responsabilité, car leur attitude dans ces conflits semble n'avoir eu d'autre inspiration que leur cupidité.

* * *

M. Frémont nous a tracé le portrait d'un héros, tel que l'antiquité les concevait et tel que l'Amérique n'en a pas produit de plus hardi.

Le récit est d'une belle venue, faisant son chemin à l'aide d'une phrase limpide et vivante qui ne s'embarrasse pas des lourdes somptuosités du style périodique, mais dont le rythme rapide se moule admirablement sur la carrière vertigineuse du premier paladin de nos marches canadiennes.

Quant à la scène de ses exploits, aux paysages, à la vie des indigènes, l'auteur les reconstitue à grands traits, sans s'y attarder. Le chapitre consacré aux débuts de la Compagnie de la Baie d'Hudson vient fort à propos, car l'histoire de l'Ouest canadien jusqu'en 1870 se confond avec celle de cette entreprise qui fait encore aujourd'hui la traite des fourrures sur une grande échelle et qui a de puissantes ramifications commerciales au Canada et en Europe.

S'il ne fait jamais à proprement parler de "littérature", M. Frémont trouve d'instinct l'expression littéraire et ne repousse pas les contrastes saisissants. C'est ainsi qu'il nous fait assister à une victoire remportée sur les Iroquois par son héros, sans coup de feu, sur le théâtre même qui vient d'être témoin du sacrifice ultime de Dollard et de ses seize compagnons. "Ah! si Radisson avec ses cinq cents Indiens avaient été au Long Sault huit jours auparavant!" L'ingéniosité du héros nous est révélée avec force dans l'épisode du Fort Onnontagué et dans celui du Fort Bourbon. Ulysse, dans l'antre de Polyphème, n'a pas été plus inventif que ne l'a été notre coureur de bois.

M. Frémont nous permettra-t-il une suggestion? Il nous semble que, dans les éditions subséquentes de l'ouvrage (car il en aura plusieurs), les lecteurs seraient heureux de trouver, insérée dans le volume, une carte des régions où se sont déroulés les exploits de Radisson et de Groseilliers.

Mais, avec ou sans carte, le livre demeure d'une lecture captivante au plus haut point.

Louis-Philippe GAGNON.

(1) "Pierre Radisson, roi des coureurs de bois", par Donatien Frémont, aux Editions Albert Lévesque, Montréal. Prix: $1.00 franco. En vente à la Librairie Kéroack et aux bureaux de la "Liberté".

TRIBUNE LIBRE

Un appel à tous les parents des écoliers du Manitoba

Monsieur le Directeur
de la "Liberté",

Comment allons-nous maintenir nos écoles avec la situation économique actuelle? Comment allons-nous continuer de donner à nos enfants un enseignement efficace, alors que nous manquons d'argent? C'est le problème auquel ont à faire face en ce moment les commissaires d'école. Nous ne pouvons tolérer des mailles rompues dans la chaîne éducatrice. Nous devons faire tous les efforts possibles pour donner à nos enfants le même degré d'éducation que nous leur avons donné dans le passé. Comment y réussirons-nous? Par la coopération.

Il y a trois éléments qui doivent coopérer pour tenir nos écoles ouvertes: les parents ou contribuables, les commissaires et les membres des conseils de municipalités. Si ces trois éléments travaillent ensemble, l'éducation de notre génération grandissante est un succès assuré; mais le manque de coopération entraînera la ruine de notre système d'instruction. Nous, commissaires, ne pouvons faire fonctionner nos écoles sans argent, et nous ne pouvons obtenir de l'argent que des municipalités et du département de l'instruction publique.

Des représentants de l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba et de l'Union des Municipalités se sont réunis il y a peu de temps, dans le but de s'entendre sur un programme de coopération entre les deux organisations. Après deux heures et demie de délibération, nous n'avons pas réussi à faire l'accord sur tous les points en litige, mais nous nous sommes séparés avec la ferme conviction que les deux organisations travailleront mieux ensemble à l'avenir. Le sujet de la discussion était d'obtenir des municipalités la somme d'argent nécessaire au fonctionnement de nos écoles. Au cours de la conférence, les représentants des municipalités, en défendant leur cause, dirent qu'ils ne pouvaient payer aux districts scolaires que leur part de l'argent collecté en taxes scolaires. Si la municipalité ne collecte que 75% des taxes scolaires, les districts n'auront que ce pourcentage pour faire fonctionner leurs écoles. Dans les villes et les municipalités urbaines, il nous est permis d'ajouter 10% au-dessus de nos estimés pendant une période de six ans, mais 10% ne suffira pas à couvrir le montant des taxes impayées pendant un an. Dans les municipalités rurales, les octrois municipaux et législatifs sont fixés par la loi; un district scolaire ne peut augmenter ses estimés que par imposition spéciale. Dans quelques districts, la population a diminué au point que les contribuables ne peuvent payer la somme requise pour faire fonctionner leurs écoles; en conséquence, les enfants du district seront privés d'instruction.

Les représentants des commissaires ont demandé aux représentants des municipalités de faire amender la loi municipale de façon à permettre aux contribuables de payer leurs taxes scolaires, s'ils n'ont pas l'argent pour payer les autres taxes. Ils ont refusé d'accepter notre proposition, donnant pour raison que les contribuables paieront leurs taxes scolaires, mais n'auront pas d'argent pour payer leurs comptes d'hôpitaux et administrer les affaires de la municipalité. C'est une admission de leur part que si les contribuables étaient laissés à eux-mêmes, ils feraient un effort pour trouver l'argent nécessaire au fonctionnement de leurs écoles.

Les représentants des municipalités ont fait aux commissaires une autre suggestion: celle de collecter leurs propres taxes. Cette pratique a existé dans l'ancien temps, mais a dû être abandonnée à cause de l'accumulation d'arrérages de taxes. Elle créait une confusion quant à la question de savoir qui avait le pouvoir de vendre la terre pour arrérages de taxes, la municipalité ou le district. La législature a donné ce droit à la municipalité, mais elle doit payer la balance des impositions scolaires au district le 31 janvier de l'année suivante. Cette pratique a fonctionné assez bien jusqu'à l'arrivée de la dépression. Mais aujourd'hui, les commissaires se trouvent dans une situation financière pire qu'à aucun autre temps. Nous sommes obligés de faire fonctionner les écoles sans savoir le montant d'argent que nous aurons pour cette fin; c'est-à-dire que nous sommes condamnés à administrer nos écoles les yeux bandés, financièrement parlant.

On nous dit de réduire nos dépenses scolaires. Nous avons fait plus de réductions dans notre administration qu'aucun autre corps administratif de la province. Nous devons reconnaître qu'en agissant ainsi, il y a danger que la réduction dans nos estimés affecte notre efficacité et détruise notre but. Le manque d'argent dégradera l'école et privera par conséquent l'enfant d'une instruction suffisante, sapant ainsi les fondations de notre civilisation, qui est actuellement menacée.

S'il était en mon pouvoir de le faire, je lancerais un appel à tous les parents des enfants qui fréquentent les écoles de la province, leur demandant d'user de leur influence auprès des administrateurs des affaires des municipalités et de la province, pour qu'ils fassent des efforts spéciaux en vue de prélever les fonds nécessaires au fonctionnement de toutes les écoles, et, partant, de mettre les commissaires en mesure de donner aux enfants l'instruction à laquelle ils ont droit.

J.-A. MARION,
Saint-Boniface, Man., 13 janv. 1933.

CHRONIQUE MUSICALE

Orchestre Symphonique de Winnipeg

La Symphonie de Winnipeg nous a donné dimanche après-midi l'un de ses plus beaux concerts. Choix intelligent des oeuvres, exécution vivante et esthétique dans tout l'ensemble, enthousiasme du public en communion parfaite avec les musiciens: ce concert datera dans l'histoire de notre Orchestre Symphonique.

Dès le début: "Trois Danses Bavaroises" d'Elgar, on pouvait sentir dans l'auditoire ce courant magnétique par quoi l'on reconnait que le charme opère. La "Symphonie Inachevée" de Schubert, jouée avec toute la richesse harmonique et la délicatesse qui convenaient, ne fit qu'amplifier l'enchantement. L'exécution, d'un fini, d'un fondu, d'une souplesse extraordinaires, nous transporta dans ces régions bienfaisantes de l'art où tout est beauté et harmonie. "Symphonie Inachevée", dit-on? Une légende veut que Schubert ait terminé le 3e mouvement de cette symphonie et que sous le coup d'une déception d'amour, il en ait déchiré les feuillets....

Le "Concerto en do majeur" pour deux claviers, de Bach, nous transporta dans un monde tout à fait différent: mélodie paisible, limpide, quelque peu sévère, mais combien reposante et bienfaisante! Les deux solistes, Ross Pratt et Marjorie Dillabough, obtinrent un succès bien justifié pour la clarté et la délicatesse de leur jeu.

Le concert se termina par la grandiose ouverture de "Tannhauser", formidable cristallisation de la pensée esthétique. Ce contact avec le génie wagnérien, fortifiant et sain comme l'air vif de l'Ouest, galvanise et donne de l'élan!

L'orchestre était admirablement conduit par Bernard Naylor. Dosage des sonorités, mouvements, expression furent exactement ce qu'ils devaient être. Aucune recherche trop personnelle pour faire valoir une virtuosité qui ne serait pas de mise. Ce qui importe avant tout, c'est la pensée de l'auteur. Que ce soit du Schubert ou du Wagner, M. Naylor la traduit, la fait revivre avec une intelligence pénétrante et la maîtrise d'un véritable chef.

Aux compliments qu'il mérite, associons les exécutants qui servent si bien la cause de la meilleure musique.

P. S.-A.

A quel âge se marie-t-on?

En compulsant les statistiques matrimoniales de la province du Manitoba pour les récentes années, on fait de curieuses constatations. Le plus grand nombre des mariées ont entre 18 et 22 ans. Pour les hommes, le plus grand nombre des contractants a 24 ans. En 1932, il y eut au Manitoba 403 mariages d'hommes de 24 ans. Ensuite vient l'âge de 26 ans, avec 366 mariages. Mais il n'y a pas d'âge où l'on ne se marie. Toujours en 1932, on a célébré quatre mariages de femmes de plus de 75 ans et d'hommes de plus de 80.

La dépression se fait sentir sur les cérémonies et les toilettes, moins luxueuses qu'autrefois.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Appliquer avant de changer

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Remettre en discussion la constitution du pays est une affaire extrêmement délicate. Nous vivons et nous développons dans une situation particulière, et il nous faudra toujours bien prendre garde de compromettre une paix conquise au prix de tant de luttes et de sacrifices.

D'ailleurs, pour l'instant, il nous semble prématuré de parler de reviser la constitution avant même que de l'avoir appliquée.

Commençons par le commencement, c'est-à-dire par appliquer la constitution dans sa lettre et son esprit, et nous verrons ensuite beaucoup mieux ce qu'il y a lieu de modifier.

Nous vivons, par exemple, dans un pays constitutionnellement bilingue, et, après plus de 60 ans de confédération, nous n'avons encore qu'une monnaie bilingue.

Nous devions vivre dans un pays où il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus, selon la promesse de Sir John A. MacDonald et, cependant, dans les provinces de population à majorité de langue anglaise, les citoyens de langue française sont encore, après tant d'années de confédératon, traités en citoyens de seconde zone.

Il suffit pour s'en rendre compte de considérer les embarras qui nous sont imposés, par exemple, dans le domaine scolaire; il suffit de compter ceux des citoyens de langue française que l'on nomme aux positions représentatives.

Avant de reviser la constitution, il nous reste donc une chose élémentaire à accomplir: appliquer cette constitution.

Protestants d'origine française

Le Droit (Ottawa):

A propos des protestants d'origine française qui habitent les Provinces Maritimes et la Gaspésie, un de nos lecteurs nous fait parvenir les renseignements qui suivent.

Pendant une centaine d'années, cette partie du pays a reçu le surplus de la population mâle des îles normandes Jersey et Guernesey, peuplées surtout par les descendants de huguenots français: ainsi les Lebourdais, les Le Bouthillier, les Fauvel, les Gaudin, les Bisson, les Clément, les Lemarquand, les Gibeau, les Robin, etc.

Jusque vers 1896, beaucoup de ces émigrés ne parlaient que le français. Ceux qui s'établissaient dans la Gaspésie s'alliaient de préférence aux Acadiens et aux Canadiens français. Un grand nombre se firent catholiques.

Depuis cette époque le système scolaire des îles normandes fait de l'anglais la langue principale de l'enseignement. Les jeunes Jersiais qui sont venus ensuite au pays se sont alors alliés aux familles anglo-protestantes; s'ils parlent encore le français, leurs enfants ne savent que l'anglais. Le fait peut être constaté en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé. C'est ce qui explique l'arrêt des conversions au catholicisme de la présente génération des descendants de Jersiais.

Quant aux descendants des anciennes familles jersiaises et guernesiaises, venues dans les premiers temps et demeurées protestantes, ils se sont établis, pour la plupart à Montréal, où ils forment un noyau assez important de langue française, qui est lui-même renforcé par un contingent de calvinistes suisses et de huguenots français.

Une série de cours sur le Canada français à l'Université de Poitiers

Poitiers—A la demande du conseil de l'Université de Poitiers, M. Ernest Martin, professeur d'anglais à cette Université, va commencer une série de cours sur le Canada français.

L'Université de Poitiers est l'une des universités de France les plus connues au Canada. D'une part, beaucoup de Canadiens sont descendants de Poitevins; d'autre part, cette Université compte parmi ses professeurs M. Louis Arnould, ancien professeur à l'Université de Montréal, auteur du livre: Nos amis les Canadiens.

M. Martin est né en France de parents descendants d'Acadiens et il a été professeur pendant quelques années à l'Université Dalhousie; ses origines et sa carrière ont donc concouru à lui faire aimer le Canada.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Saint-Boniface prendra part au grand bazar diocésain organisé par S. E. Mgr Sinnott. Nos jeunes se sont mis sur la route et se proposent de couvrir St-Boniface. Les paroissiens ont été encouragés à aider le mouvement de leur sympathie et de leur appui.

A l'hôtel de ville

Devant la préparation du prochain budget, on discute beaucoup sur les relations de la cité avec ses créanciers. L'idée d'un moratorium a été fortement combattue par M. McKinnell, contrôleur et par les échevins. Une claire déclaration de la loi réglant ce sujet délicat est attendue du président du "Municipal Board", M. W. R. Cottingham. Dans cette discussion de nos intérêts non payés et de la préparation des estimés pour le prochain budget, ne peut-on faire remarquer avec raison que le pouvoir de payer du contribuable est rendu à sa limite extrême et qu'il serait temps, pour balancer le budget, de trouver, avec autres sources de revenus la diminution de notre dette. A cet sujet, sur notre dette de $5,000,000, le quart —près de $1,200,000 — est pour des dettes de ponts qui sont une injustice pour une petite ville comme Saint-Boniface. Ces ponts ne devraient-ils pas être considérés comme route national et payés partiellement par les gouvernements et la municipalité. Il y a là une belle occasion pour notre conseil, nos échevins, nos députés ou hommes publiques de prendre cette question en mains et d'en arriver à la mettre sur une base plus juste pour la ville de Saint-Boniface.

Une autre source de revenus ne serait-elle pas l'imposition de taxes sur le champ de course et le droit à une part de la taxe du pari mutuel et des entrées. L'an dernier, pour les 14 jours de courses au Whittier Park, le gouvernement provincial a touché $74,300 comme taxe pour le pari mutuel et $4,000 comme taxes d'entrées. Nul doute que dans la préparation des estimés et du budget, nos échevins tiendront compte de cette possibilité de réduction de dettes et de revenus nouveaux.

Certaines remarques ayant été faites par le corps de pompiers, un rapport fut envoyé au comité de [illegible] pour une étude complète de la question. Aucune décision définitive n'a encore été prise pour une nouvelle organisation du bureau du "Social Welfare". L'avis de motion de l'échevin Murchison demandant la limitation du nombre d'échevins de 10 à 6, par le vote "at large" et suivant le système de représentation proportionnelle a été renvoyée à une séance de comité du conseil. Inutile de redire que c'est une question de grande importance qui demande l'attention de tous nos citoyens.

Union Nationale Française

Le lundi 8 janvier avait lieu l'assemblée générale annuelle. Le rapport fut présenté par le président et il est très satisfaisant.

Communication fut donnée d'une lettre de M. René Turck, consul général de France à Montréal, remerciant la société de ses bons souhaits et lui assurant de son côté des bons voeux du consul général. A la lettre s'ajoutait l'envoi de neuf beaux volumes d'histoire et de littérature et, pour la deuxième fois, l'envoi d'une somme de 500 francs comme subvention de la part du gouvernement français. Une somme de $5 fut votée pour MM. Valentin Legouarguer et A. Belot, qui font présentement leur service militaire.

Les élections donnèrent les résultats suivants: Président, M. E. Létienne; Vice-président, M. Marcel Becquin; Secrétaire, M. G. Chavanne; Trésorier, Mlle Madeleine Constant. Les membres des différents comités furent nommés. Un vote de remerciements fut voté aux officiers et membres sortants des comités de l'année écoulée, et en particulier à M. H. Constant pour le prêt généreux de la salle et à Mlle Renée Denizet, secrétaire sortant de charge.

La prochaine assemblée aura lieu le lundi 5 février et un programme des activités de l'année sera étudié.

Un incendie au Juniorat de la Sainte-Famille

Un incendie s'est déclaré lundi après-midi dans l'une des ailes du Juniorat des Oblats. Les pompiers ont lutté pendant deux heures pour en avoir raison. Les classes et les dortoirs des élèves n'ont pas été atteints, de sorte que les cours ne sont pas interrompus. Les dégâts ne dépasseront pas $400, croit-on.

Pour l'école de Holy Cross

Comme on le sait, les catholiques de Winnipeg organisent du 1er au 7 mars, à l'Auditorium, un grand bazar pour le maintien de leurs écoles séparées. Bien que faisant partie du diocèse de Saint-Boniface, la paroisse de Holy Cross de Norwood est comprise dans ce bazar.

M. l'abbé Lévêque, vicaire, demande aux paroissiens qui veulent bien aider cette belle oeuvre à acheter leurs billets des jeunes Eclaireurs de Saint-Boniface, qui ont offert leurs services pour la vente de billets.

Baptêmes

3 décembre: Joseph-Marius Saltel baptisé le 3 décembre, né le 27 novembre, fils d'Adrien Saltel et Rose Ducharme. Parrain, Joseph Ducharme; marraine, Maria Carrière.

8 décembre: Marie-Yvonne-Lyette Leclerc; baptisée le 8 décembre, née le 4 décembre, fille d'Alfred Leclerc et d'Yvonne Surprenant. Parrain, J.-Alphonse Lemay; marraine, Albina Surprenant.

8 décembre: Mary-Rose-Catherine-Ann Belonka, baptisée le 8 décembre, née le 28 mai 1927, fille de Joseph Belonka et de Josephine Mikalko. Marraine, Katherine Sweeney.

31 décembre: Rita-Lucille-Florida-Lespérance, baptisée le 31 décembre et née le 4 décembre, fille d'Adrien Lespérance et de Lucie Nadeau. Parrain, Daniel Daigneault; marraine, Florida Leclerc.

PETITES NOTES

Mlle Jeanne Painchaud recevait intimement à un bridge mercredi soir.

• • •

M. et Mme J.L. Marchand et leurs deux fillettes, Laurette Raymonde et Denise, sont retournés à Ignace, Ont., après avoir passé quelques jours en visite chez Mme E. Pelletier.

• • •

Mlle Albine Béchard, rue Masson, recevait intimement à un bridge mercredi.

• • •

Mme Ernest Levêque, rue Masson, recevait à un bridge et à un lunch mercredi. Des narcisses jaunes décoraient la table. Les convives étaient au nombre de six.

• • •

Mme Joseph Bernier, avenue Provencher, recevait la section française du "Handicraft Guild", le 9 janvier. Mme J. H. Bourgouin fit une causerie très goûtée sur "l'Art décoratif moderne". Mme P. A. Talbot présidait, Mme John Caswell Davis proposa un vote de remerciements.

• • •

Mme J. L. Trudeau, rue Dumoulin, recevait à diner samedi, une vingtaine d'invités.

• • •

Mlle Marcelle Blanchette recevait à un thé-bridge dimanche après-midi, en l'honneur de Mlle Madeleine Bouvern qui nous quittera bientôt pour aller demeurer à Toronto.

• • •

Mme A. Gauvin a reçu à un bridge suivi d'un souper-buffet, samedi soir.

LA VIE AU COLLEGE

La rentrée

Trois semaines de vacances remuantes, de pleine liberté ont brusquement pris fin avec.. la rentrée. Quel mot! et quelle signification pour ceux qui retournent aux chaînes du régime collégial.. Malgré la légère teinte d'amertume qu'apporte le retour, les collégiens ont revu l'Alma Mater avec des figures épanouies.

La crise, dit-on, est cause de tout: elle a tout changé. Nous croyons le mot. On a brisé cet usage de revenir avec des airs dépités et tous se partagent un rire bien franc. Ajoutez-y foi si la nouvelle vous plait, mais les collégiens sont résolus à travailler, oui! à "bûcher". Enfin, les élèves au cours classique, dont 32 au cours universitaire — pas de foule, quoi! Evidemment, la crise a tout changé.

Souhaits et Bénédiction

Le mercredi 10 janvier, Son Exc. Monseigneur Yelle, avant de célébrer la messe d'ouverture des classes, nous offrit ses souhaits paternels de Sainte, Heureuse et Bonne Année. Dans un bouquet de sages conseils il nous signala surtout l'esprit de devoir, fleur rude d'aspect mais d'une précieuse rareté. Nous sommes reconnaissants à Son Excellence de sa généreuse considération et cette année, qu'il nous souhaita sainte et virile, nous l'emploierons à cultiver la fleur du bon jardinier chrétien: la pensée constante du devoir.

Retour

Le Rév. Père Ferdinand Faure, S.J., est arrivé d'Edmonton la semaine dernière pour résider au Collège. Il prêtera main-forte au Père Bourque, encore convalescent à l'hôpital. Tous salueront avec joie le retour de notre ex-recteur qui devient assistant visiteur des écoles françaises au Manitoba.

Quarante-Heures

Dimanche, après la grand'messe célébrée par le Rév. Père Recteur assisté des PP. Bernier et Sabourin comme diacre et sous-diacre, le Saint Sacrement était exposé à l'adoration du personnel du Collège et des élèves pour quarante heures: deux jours durant, les adorateurs se sont relayés pour réparer, par la prière, les fautes passées et pour rendre hommage au Christ-Roi présent dans l'Eucharistie.

Heures paisibles où l'âme, oubliant la terre matérielle pour réaliser qu'elle est près de son Maitre, semble contempler les bonheurs célestes.

En Philosophie

Le Père Schelpe n'est plus parmi nous. Le 28 décembre, il recevait une lettre de ses Supérieurs et le lendemain, obéissant à l'ordre, il partait pour Edmonton; là-bas, il enseignera la philosophie. Comme les jeunes, ceux qui se sentent jeunes, l'ont vu partir à regret, ses élèves ont perdu "leur" professeur.

Mais, un autre leur est venu, ancien professeur de philosophie lui aussi: le Rév. Père Joseph Béliveau, recteur du Collège. Le Rév. Père n'a pas crain de cumuler les charges. Il n'est pas donné de chômeur à le monde! ni d'avoir tant de courage..

Pour finir

On ne va pas au collège pour jouer, mais tout finit par là; on joue quand même et les sportifs s'y donnent à coeur joie. Au gouret, nos diminutifs "seniors" ont rossé les colosses de l'A.C.J.C., 8 à 1 Chose facile, car les colosses ne se mobilisent pas sans peine!

Au badminton, nous fûmes moins étouffés par la chance. D'ailleurs, les étoiles qui nous rencontraient nous éblouirent, radicalement. Une partie revanche saurait-elle être inspiratrice de modestie? Avouez, messieurs les visiteurs du club de badminton de St-Boniface, que vos adversaires étaient peu préparés!

Une victoire des fascistes en Autriche

Vienne — Le chancelier Engelbert Dollfuss a abandonné une bonne part de son pouvoir exécutif à la Heimwehr, ou organisation fasciste autrichienne. Il a, en effet, laissé le contrôle complet de la police et de la gendarmerie au vice-chancelier Emil Fey, chef de la Heimwehr. Cette décision représente une victoire importante pour les fascistes qui ont promis leur concours au chancelier dans sa lutte contre le "terrorisme" nazi, à condition d'obtenir un gouvernement fasciste en Autriche.

Toutefois, la Heimwehr n'est pas encore complètement satisfaite. Il lui faut la dissolution du parti socialiste et la nomination du commissaire fédéral pour diriger le gouvernement socialiste de la ville de Vienne.

MANITOBA

LETELLIER

Funérailles

Les funérailles de Mme Marie-Ida-Odile Parent, veuve de Jacques Parent, ancien député du comté de Morris, décédée à l'hôpital de St-Boniface dimanche le 7, ont eu lieu dans l'église paroissiale de Letellier mardi à 10 heures. L'assistance était nombreuse. M. l'abbé Gustave Couture, curé de Starbuck, Man., chanta le service, M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé assistait au choeur.

La dépouille avait été exposée dans son ancienne résidence, maintenant occupée par la famille Jos. Empton. C'est de là que le cortège funèbre se rendit à l'église. Tout comme il y a seize ans, aux funérailles de son défunt mari, homme public populaire, les funérailles attiraient à Letellier une grande foule de notables, de parents et amis.

M. Aimé Parent, neveu de la défunte, portait la croix. Les porteurs honoraires étaient: MM. Joseph Parent, E. Désautels, P. Fraser, J. Loiselle, J.-B. Lauzon et J. Pariseau Les porteurs actifs: MM. J.H. Empton, C. Parent, D.D. Parent, R. Blanchet, J. Boiteau et J.L. Parent

La bannière des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était une ancienne congréganiste, accueillit la dépouille à son arrivée à l'église. La quête fut faite par Mesdames Xiste Boissy et Léon Bruyère.

Parmi les nombreux parents et amis présents, nous remarquions: l'hon. W. R. Clubb, ministre des Travaux Publics; M. J.-T. Haig, député de Winnipeg; M. Frank Brady, gérant de la Cie Parent Ltée; Mmes J.-B. Lauzon et J. Henri, soeurs de la défunte, et sa fille Florentine (Mme Howard V. Côté), de Beverley Hills, Cal.

Les paroissiens de Letellier se sont fait un devoir de rendre un dernier hommage à cette ancienne paroissienne qui a laissé le souvenir d'une femme distinguée, hospitalière et charitable.

Aux membres de sa famille, tous bien connus à Letellier, et à tous ses parents, nous offrons nos profondes condoléances.

Hockey

Une partie de hockey excitante eut lieu jeudi soir entre les équipes seniors d'Emerson et de Letellier lors de leur première rencontre ici cet hiver. Nos équipiers, qui avaient subi deux défaites aux mains de leurs adversaires, se promettaient une revanche, et elle fut éclatante 5 à 1.

Les arbitres étaient N. Predham, de Winnipeg, et Albert Breton, de Letellier. La partie fut rude de part de l'autre et plusieurs joueurs méritèrent des pénitences.

François Gallant joua une partie superbe dans le filet et appuya efficacement ses co-équipiers qui tous se surpassèrent pour assurer cette belle victoire.

Notre véteran, Wilfrid Breton, est encore très efficace et coopéra a deux des points enregistrés.

Ligue scolaire

Notre équipe a fait partie nulle avec Morris et a essuyé une défaite à Dominion City. Samedi soir à Emerson, nos joueurs réussirent à tenir cette équipe rapide en échec pendant une heure de jeu qui finit 3 - 3. Emerson réussit à compter le point décisif durant les 10 minutes supplémentaires.

Nos poids-plumes se sont aussi mesurés avec ceux d'Emerson et ont remporté la victoire 5 - 2. Toute l'équipe se distingua, Jacques Bruyère, Dollard Lafrenière et Armand Loiselle comptèrent les points.

Conférences agricoles

Les 8, 9 et 10 février des conférences agricoles seront données par notre agronome canadien-français, M. J.-E. Lafrance, de St-Pierre, sur l'industrie laitière, l'aviculture, la culture des arbres fruitiers, l'apiculture, etc.

C'est grâce aux démarches faites par M. le curé que nous aurons ce grand avantage et il est à espérer que tous les paroissiens en profiteront en assistant à chacune des réunions.

Le cercle paroissial de l'Association d'Education, le cercle St-Norbert de l'A.C.J.C., et l'Association Coopérative des Apiculteurs de Letellier coopéreront ensemble pour l'organisation de ces conférences qui seront agrémentées de programmes musicaux.

Anniversaire

A l'occasion du 17e Anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Bruyère, un groupe d'amis intimes leur causa une surprise en se rendant passer la soirée avec eux.

Le Dr J.-B. Cloutier se fit l'interprète de tous pour exprimer aux jubilaires leurs félicitations et pour leur souhaiter bonheur et longue vie.

On leur présenta un magnifique cadeau.

Parmi les personnes présentes, mentionnons M. et Mme Euclide Desautels, M. et Mme Joseph Jutras, Dr et Mme J.-B. Cloutier, M. et Mme A. P. Jarry, M et Mme A. Gallant, M. et Mme A. Breton, etc., etc.

Paris—Répondant à une invitation de l'aviateur Lindbergh, l'aviateur français Michel de Troyat et sa femme se sont embarqués pour les Etats-Unis.

Ottawa — Le lieutenant-colonel Coghill, sergent d'armes de la Chambre des Communes, est mort.

Page Féminine

Le meilleur de nous

Nous avons tous au coeur des désirs retenus
Que la plus clairvoyante amitié ne devine;
L'un à l'autre, à demi, nous restons inconnus;
Notre âme n'est pas toute ainsi qu'on l'imagine.

Un grand secret intime existe au fond de nous,
Sans cesse inexprimé, profond comme un mystère;
Même l'émotion qui nous jette à genoux
N'arrache son énigme au coeur involontaire.

Le sentiment expire en mots insuffisants,
La passion bégaie et se formule à peine,
Et la sincérité des efforts impuissants
Rend plus mystérieuse encore l'âme humaine.

En vain regardons-nous dans l'infini des yeux
La petite lueur claire comme une étoile;
L'étoile ne dit pas l'immensité des cieux;
Par le regard trop peu de l'être se dévoile.

Nos mouvements cachés sont souvent les plus beaux;
Nous nous ignorons trop pour pouvoir nous comprendre!
Et c'est pour cette part du coeur à moitié clos,
Peut-être, qu'on nous eût aimés d'amour plus tendre. . .

Albert LOZEAU.

L'OEUVRE DE CHOIX

Les poètes ne sont pas toujours les rêveurs que l'on croit. Ils descendent parfois des hauteurs, quittent l'idéal pour la réalité, s'intéressent à la vie simple et semblent même en bien connaître la valeur pour la vivre.

C'est, en effet, Verlaine qui nous dit: "La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles, est une oeuvre de choix qui veut beaucoup d'amour."

Qu'il fait bon savourer chacune de ces paroles! La vie humble, fidèles lectrices, n'est-elle pas celle du plus grand nombre d'entre nous? Cependant la jeunesse d'aujourd'hui ne la dédaigne-t-elle pas trop? Nous pouvons le constater en voyant l'exode des campagnes vers la ville et l'abandon de certains métiers manuels pour lesquels on ne trouve plus d'apprentis à former.

Elle ramène, en effet et chaque jour, des travaux ennuyeux et faciles, la vie humble. Pour les unes: soins de ménage, préparation des repas, entretien du linge et des vêtements. Pour les autres: le bureau avec ses calculs ou ses écritures sans fin. Pour celles-ci, c'est le magasin où, d'un bout de l'année à l'autre, elles vendent les mêmes articles. Celles-là, assises devant leur table d'atelier, taillent, préparent et cousent du matin au soir robes ou chapeaux. Ce qu'elles font toutes n'est pas très compliqué: quelques mois de pratique ,et la mise au courant est accomplie. Vient ensuite la répétition monotone pendant une grande partie de l'existence. De cette régularité quotidienne naitraient vite l'ennui et le dégoût si n'intervenait le plus puissant des facteurs: l'amour.

L'amour de son métier, l'amour de son état, voilà qui aide singulièrement dans l'accomplissement de la tâche journalière, surtout quand vient s'y ajouter l'amour de ceux pour qui on l'accomplit.

La femme mariée, en faisant son ménage, cherche à rendre son intérieur — fût-il le plus modeste et le plus simple des intérieurs — agréable à son mari, afin que celui-ci l'aime et trouve plaisir à y rester. La jeune fille, qui aide ses parents par son travail, oublie ce qu'il a de fastidieux parce qu'elle envisage le bien-être qu'ainsi elle leur procurera.

Un travail fait de cette manière est bien une "oeuvre de choix", méritoire et féconde. Qu'importe qu'il soit humble? Les travailleurs manuels, par exemple, ne sont-ils pas le plus grand nombre dans toutes les sociétés? Ils ont autant de mérite que les autres, pourtant nécessaires, et les bras font partie du corps comme la tête. Peut-être cependant l'artiste, le poète, le savant, ignorent-ils, non l'absorption mais la monotonie de la tâche journalière? Planant souvent au-dessus, ils sont captivés par le sujet que leur pinceau, leur ciseau ou leurs vers doivent reproduire, ou par la découverte qu'acharnés ils poursuivent.

Seule la façon dont les uns et les autres accomplissent leur tâche les différencie, car elle ne tire pas sa valeur de sa beauté ou même de son importance. La plus simple, la plus obscure accomplie avec amour l'emporte sur la plus relevée, la plus admirée, peut-être, mais faite par routine et avec négligence.

Il en est un peu du travail comme de l'aumône: celle-ci tirant aussi tout son prix, non de la somme donnée ou du service rendu mais des sentiments avec lesquels on s'en est acquitté.

Si nous pensions aux paroles de Verlaine, au lieu de nous laisser aller au découragement ou parfois à l'envie en considérant notre vie, trop simple à notre gré et trop moderne, nous comprendrions que l'amour transforme tout.

Comme le dit l'auteur de l'**Imitation**: "L'amour rend léger ce qui est pesant, doux ce qu'il y a de plus amer", à commencer par la simple et grande tâche quotidienne.

(Petit écho de **la Mode**)

Courrier de Mère-Grand

Petite amie.—Ne jouez pas ainsi à l'enfant gâtée en exigeant le sacrifice de tous les goûts de votre fiancé aux vôtres; vous lasserez sa patience et peut-être son amour. Restez, au contraire, dans votre rôle féminin qui est de toujours chercher le bonheur de l'être aimé. C'est encore la meilleure façon d'être heureuse.

<> <> <>

Mme B.S. — Voici ce renseignement: Lorsqu'on ne peut passer un bouton dans une boutonnière trop empesée, il suffit de laisser tomber sur celle-ci un goutte d'eau. — C'est une grave erreur, croyez-moi, de penser que l'on perd son temps quand on se repose. Quelques minutes de repos pris au bon moment permettent d'accomplir plus vite et mieux la tâche à peine interrompue. Que de jambes enflées, que de varices les mères de famille s'éviteraient si elles s'asseyaient pour éplucher des légumes, plier du linge de petite dimension, battre un mayonnaise, ou si elles s'allongeaient pendant quelques minutes dès qu'elles en ont la possibilité. Les jambes méritent que vous les ménagiez c'est d'elles que dépendent l'élégance de votre démarche et la jeunesse de votre allure. — Voici une recette pour blanchir vos mains: Faites cuire des pommes de terre blanches et très farineuses; pelezles, écrasez bien et délayez avec un peu de lait; la pâte d'amande n'est pas meilleure.

<> <> <>

Juliette.—Oui, vous avez mal agi, il faut toujours éviter de toutes manières de causer de la peine. Pour racheter votre faute, lorsque vous verrez une personne de votre connaissance en butte au ridicule, allez la trouver, avertissez-la de ce qui se passe et protégez-la contre les railleries. Cela est plus noble que de grossir les rangs des moqueurs.

<> <> <>

Fiancée. — Il vaut mieux meubler peu à peu votre petit nid que de mettre toutes vos petites économies dans des achats coûteux. Achetez le strict nécessaire, et vous aurez le grand plaisir d'embellir votre 'home' année par année ou mois par mois suivant les économies que vous pourrez réaliser sur votre modeste budget. Puisque vous êtes adroite, vous saurez mettre partout de, l'élégance qui suppléera à la nudité de vos pièces.

<> <> <>

A toutes mes lectrices.—Je suis heureuse de pouvoir mettre à la disposition de mes lectrices les conseils d'une jeune fille qui se spécialise dans l'agencement des meubles et la décoration des pièces. On n'a qu'à demander....

<> <> <>

Jeune Fermière. — Il n'y a que les imbéciles qui se moquent des fermiers. C'est, comme vous le dites, un noble métier de cultiver la terre, et je vous approuve d'aimer la ferme dont vous êtes l'âme et la reine. — Rassurez-vous, ce n'est pas si compliqué que vous vous l'imaginez de tenir un comptoir à une vente de charité. Soyez aimable et souriante et je suis convaincue que tous les acheteurs afflueront à votre comptoir.

<> <> <>

Maurice B. — Vous pourriez demander des renseignements au curé de la paroisse qui gardera le secret de votre démarche. On ne saurait s'entourer de trop de garanties pour une chose aussi grave.

RECETTES

Soupe Julienne d'hiver

1 tasse de céleri	1 oignon
1 tasse de navet	1 pinte d'eau
1 tasse de carottes	2 pintes de bouillon
1 tasse de choux	Sel et poivre

Coupez finement tous les légumes, et les cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. A ce moment ajouter le bouillon. Laisser cuire encore quelques minutes. Assaisonner et servir.

• • •

Oeufs en robe des champs.—Laver quatre belles pommes de terre et les faire cuire au four trente à quarante minutes. Faire dans une extrémité de la pomme de terre une ouverture circulaire. Puis avec une petite cuillère enlever la pulpe de la pomme de terre (en partie). Saler et poivrer. Casser un oeuf dans chaque pomme de terre puis ajouter du sel, du poivre, et remettre le petit couvercle enlevé à l'extrémité de la pomme. Ranger les pommes de terre dans un plat et mettre au four cinq minutes. Servir avec des mouillettes de pain grillé. C'est aussi bon qu'amusant.

• • •

Croquettes de riz. — Avec les restes d'un gâteau de riz, faites des boulettes allongées. Trempez ces boulettes dans un oeuf battu et sucré, pannez, retrempez dans l'oeuf et pannez encore. Puis faites frire à grande friture et saupoudrez de sucre au moment de servir. C'est un dessert délicieux, très nourrissant.... et économique.

L'origine des manchons

C'est sous François Ier que les fourrures servant à protéger les mains contre le froid firent leur apparition en France, mais on les appelait alors des "bonnes grâces", ou des "contenances".

Le nom de "manchon" leur fut donné deux cents ans plus tard, et jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les hommes, eux aussi, portaient des manchons.... s'ils avaient les moyens de s'en acheter, bien entendu.

L'actrice Sophie Arnould, qui vécut sous Louis XV, était célèbre par son esprit.

Elle s'étonnait qu'un financier qui avait réalisé une grosse fortune par les moyens nettement malhonnêtes, portât un manchon!

"Qu'en a-t-il besoin, s'écriait-elle, il a toujours les mains dans nos poches!"

Joyeuse Fête!

18 janvier

Eleonor Sloan, Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface.
Hector Lambert, Saint-Pierre-Jolys.

19 janvier

Georges Turenne, Saint-Boniface.

20 janvier

Annette Robert, La Broquerie, 14 ans.

21 janvier

Henri Bélanger, Transcona, 12 ans.
Antoine Verreault, Saint-Norbert, 6 ans.
Claire Brassard, Saint-Norbert.

22 janvier

Marguerite Paradis, Dunrea, 9 ans.
Marie-Laure Delorme, Saint-Joseph.
Thérèse Cayer, Mariapolis.

23 janvier

Albert Desjardins, Marquette, 10 ans.
Florence Champagne, Saint-Norbert.

Le Coin des Enfants

PARLONS D'INSECTES

"

Rouges, verts, bleus, bistres, vermeils,
Les mille insectes
Bougent et butinent dans le soleil.
Oh! la merveille de leurs ailes qui brillent,
Et leur corps fin comme une aiguille,
Et leurs pattes, et leurs antennes,
Et leur toilette quotidienne
Sur un brin d'herbe ou de roseau!
Sont-ils précis, sont-ils agiles!
Leur corselet d'émail fragile
Est plus changeant que les courants de l'eau. . ."

Oui, ces petites bêtes qui visitent les fleurs, qui s'agitent dans l'herbe, qui naviguent ou plongent dans l'eau, quel monde curieux, riche d'observations!

Nous avons eu l'avantage d'entendre à la Société d'Histoire Naturelle, une captivante causerie sur le Mimétisme chez les Insectes et nous croyons vous intéresser en la résumant.

Le mimétisme, c'est la ressemblance que prennent certains insectes avec le milieu dans lequel ils vivent ou avec les espèces d'insectes mieux protégées.

Il y a tout d'abord les couleurs protectrices. Certains papillons aux éclatantes couleurs seraient des proies faciles pour les oiseaux insectivores, mais dès qu'ils se voient poursuivis, ils relèvent leurs ailes de manière à n'en laisser voir que le dessous dont les nuances sombres se confondent avec celles des branches ou des feuilles où ils se posent. D'autres insectes (tels les chenilles,) également rusés, simulent la mort s'ils sont surpris et n'ont pas le temps de s'enfuir. Ils replient leurs pattes sur leur corps et se laissent tomber sur le sol où l'oeil le plus aigu ne peut les différencier des herbes et des feuilles mortes. N'avez-vous pas remarqué parfois sur une branche, certains papillons qui présentent, avec leurs ailes relevées, l'aspect d'une feuille morte? Dès qu'ils s'envolent on peut admirer leurs couleurs somptueuses.

La Providence a aussi ménagé à certains insectes un moyen de protection par la ressemblance qu'ils ont avec d'autres insectes vénéneux. Par exemple, certaines mouches inoffensives doivent d'échapper aux oiseaux grâce à leur coloration semblable à celle des abeilles et des guêpes. Un papillon "l'Automeris", donne par la forme et la disposition de ses ailes et les ocelles (taches) qu'elles portent, l'illusion de la face du Grand Duc, ce hibou tant redouté des oiseaux; aussi ces derniers se tiennent-ils à distance.

Enfin — car je dois me borner — d'autres papillons doivent leur conservation à l'odeur repoussante qu'ils dégagent lorsqu'ils se voient menacés.

N'est-ce pas, mes petits amis, que tout cela est bien intéressant? Si vous avez pu observer ces merveilles ou d'autres faits tout aussi admirables chez les papillons, abeilles, araignées, fourmis, etc., veuillez .... faire bénéficier les petits lecteurs du "Coin". Je donnerai .... prix pour la re lettre .... ce sujet: "Observations chez les Insectes".

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface, Man.
Le 2 janv. 1934

Chère Mère-Grand,

Nous commençons l'année 1934; je vous souhaite une bonne et heureuse année. Avez-vous passé de belles vacances? Les miennes ont été parfaites.

Malgré la dépression, le bonhomme Noël a été bien généreux. Ma petite négresse est si jolie que je ne peux m'empêcher de l'aimer et de la caresser.

Le jour de Noël, nous avons soupé chez maman; le jour de l'An au soir nous nous sommes tous réunis chez grand-père pour le souper de famille. A minuit nous fêtions les 22 ans de ma grande soeur qui est née le 2 janvier.

Je vous remercie du beau livre que vous m'avez envoyé. Je l'ai lu bien vite, il était bien intéressant et j'aime bien l'histoire.

Je n'ai pas oublié de prier le petit Jésus pour vous et les petites amies du "Coin".

Une affectueuse petite-fille,

Gabrielle CORBEIL,

• • •

Couvent de St-Adolphe,
Le 4 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Je me demande s'il y a autant de neige à Winnipeg qu'à St-Adolphe. Savez-vous que j'ai failli ne pas pouvoir m'y rendre? Heureusement que j'étais guidée par mon coeur; battant de la plus chaude affection, il ne voulait à aucun prix rester en chemin. Donc, me voici.

Comment êtes-vous? Comment avez-vous passé les fêtes?

Oh! je vous assure que j'en ai eu du plaisir. Le jour de Noël je suis allée, avec mes parents, prendre le souper et veiller chez mon oncle. Avec mes petites cousines, toutes plus aimables, semble-t-il, les unes que les autres, nous avons pris le copieux repas, organisé toutes sortes de jeux: cartes, assiette, "minoune", etc. Vous auriez dû nous entendre rire!

J'aurais voulu que cette veillée durât toujours, mais vers trois heures nous dûmes retourner chez-nous.

Heureusement que cette fête devait avoir son octave. Au jour de l'An, ce fut chez nous que se fit la réunion. Mais comme il faisait un peu tempête, les parents ne sont pas tous venus. Néanmoins nous étions assez nombreux pour bien nous amuser, et cela n'a pas manqué.

Après avoir passé de si bonnes vacances, je suis contente de revenir à mon cher couvent. J'ai pris de bonnes résolutions, entre autres celle d'être plus assidue au "Coin" en 1934. N'est-ce pas que vous la trouvez belle et pratique?

Votre petite correspondante,

Gratia TOUGAS,
Grade VIII.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe. Man.
Le 4 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Comme c'est la première journée de classe et que nous ne sommes pas très nombreux, notre maîtresse, pour nous récompenser de notre ponctualité, nous a permis de vous écrire. Elle ne pouvait trouver mieux pour nous dédommager du sacrifice que l'on a fait de se remettre au travail dès le 3 janvier.

Je vais vous raconter, chère Mère-Grand, comment j'ai passé le premier de l'An. Dès le point du jour, je me suis hâtée d'aller recevoir Notre-Seigneur dans mon coeur, pour lui consacrer tous les instants de la nouvelle année. Après la messe je suis allée, avec quelques compagnes, voir nos bonnes maîtresses. Notre chère Soeur Supérieure nous a donné à chacune une belle image. J'ai eu celle de Saint Joseph avec l'Enfant Jésus.

Après le dîner, eut lieu la visite chez grand-père, où nous attendaient déjà tous les enfants et petits-enfants de ce dernier. Je ne vous parlerai pas du souper, car vous savez quelle douce intimité, quelle joie possède tous les coeurs à ces repas du Jour de l'An. Après avoir fait honneur aux mets si bien apprêtés par grand'mère et les tantes, nous avons joué aux cartes. Les gagnants recevaient pour chaque partie une "poignée" de bonbons ou un fruit. Nous nous sommes régalés.

Ensuite nous avons fait de la musique, chanté, dansé.... oh! ne soyez pas scandalisée, des danses carrées de l'ancien temps. Mais bientôt, trop tôt, l'horloge, cette régulatrice qui agit toujours sans demander conseil, sonna deux heures, et quoiqu'à regret nous dûmes repartir pour chez-nous.

Je vous embrasse de tout coeur.

Votre petite-fille,

Eveline DELORME,
Grade VIII.

Un petit mot. . .

Ah! je savais bien que mes petits amis feraient rayonner leur joie jusqu'à moi. Aussi ai-je été toute attentive au récit des bonheurs qui ont rempli leur vacances. Merci pour cette pensée fidèle. Vous voilà à la classe avec une ardeur renouvelée maintenant. Je vous souhaite, chers enfants, une brillante année d'études.

Petite Gabrielle, un grand merci pour la jolie surprise! Vous êtes tout à fait de mon goût et je n'ai plus qu'un désir: contempler votre gentille frimousse d'un peu plus près!

Louise de Gagné, Gabrielle Corbeil, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Eveline Delorme, Juliette Daignault, Blandine Chaput, Gratia Tougas, couvent de Saint-Adolphe; Marie-Ange Saurette, Irène Cadieux, Louise Cartier, Blanche Saurette, Ernestine Saurette, école Deux Petites Pointes, Letellier.

M.-G.

LE BIENHEUREUX MARTIN DE PORRES

Né en 1569, à Lima, Pérou, d'un père espagnol et d'une négresse à laquelle il ressemblait par la couleur et par les traits, Martin de Porrès grandit dans la piété et la vertu. A 22 ans, il fut reçu comme oblat (tertiaire régulier) au couvent dominicain du Rosaire. C'est là que jusqu'à 70 ans, comme frère infirmier, ce précurseur de saint Vincent de Paul exerça la charité envers tous, pratiquant une humilité surhumaine, favorisé des grâces les plus étonnantes.

Sa bonté ne se limitait pas aux créatures raisonnables. Il ne concevait pas que Dieu eût fait des bêtes vivantes pour les livrer comme des instruments de hasard ou comme des jouets aux mains légères de l'homme. Il se sentait une âme fraternelle pour tous les êtres susceptibles de souffrance et d'angoisse.

Un jour, traversant une rue, c'est un chien qu'il aperçoit, portant au flanc une large et saignante blessure. Le frère s'approche de l'animal et se met à lui parler.

"Mon pauvre chien, dit-il, tu as voulu faire le malin, tu t'es battu, et tu es joli maintenant! Allons, suis-moi, je te guérirai."

Une fois au couvent, le frère étend la bête sur un tapis, lave sa plaie, y verse un baume, et la semaine n'est pas terminée qu'il peut donner congé à l'animal guéri, non sans lui avoir adressé quelques petits conseils profitables.

Un autre jour, il soigna un coq qui s'était cassé la patte. On affirme qu'il lui avait donné l'ordre de revenir tous les jours se faire panser et que le coq obéissait ponctuellement.

Le frère Martin, qui nourissait ensemble des chiens et des chats en les empêchant de se disputer, parvint à faire manger dans la même assiette un chat et une souris.

Apprend-il que la mule d'un Indien est tombée dans une fosse où elle se débat affreusement? Martin accourt, s'approche de la fosse et, devant les spectateurs de l'accident, il enjoint à l'animal de remonter vers lui.

"Créature du bon Dieu, profère-t-il, d'une voix impérieuse, relève-toi! . . ."

Comme par enchantement l'animal se rétablit sur ses pieds et trouve l'énergie et la possibilité de remonter à la surface.

La commisération du bienheureux ne s'étendait pas seulement aux animaux domestiques. Elle pénétrait encore chez les bêtes nuisibles et trouvait là, pour s'exercer, des occasions fréquentes, parmi lesquelles on en a retenu plus spécialement une.

Le couvent était alors infesté par des souris ou des rats. Ceux-ci rongeaient à belles dents le linge et les habits, à la sacristie, dans les cellules, au vestiaire. On résolut de prendre des mesures draconiennes pour les exterminer. Martin de Porrès s'en affligea. Il souffrait de penser que ces insupportables mais innocentes petites bêtes à qui Dieu a donné le goût du linge et des vêtements fussent vouées à un châtiment trop méchant. Et, comme il n'avait qu'à vouloir pour obtenir,—parce que tout ce qu'il voulait il le voulait dans la pure ligne de la gloire de Dieu,—cet enfant d'Adam prit sur lui de sauver les infortunés rongeurs. Ayant rencontré une de ces bestioles, il l'interpelle:

"Petit frère rat, écoute-moi. Vous n'êtes plus en sûreté ici. Va dire à tes compagnons de se rendre au logis situé à l'extrémité du jardin. Là je m'engage à vous nourrir, à condition que vous me promettiez de ne plus revenir ravager le couvent." A ces mots, déclare-t-on, l'ambassadeur de la gent rat eut tôt fait d'avertir l'ensemble de l'armée, et l'on put voir une longue procession de rats ou de souris défiler le long des corridors et des cloîtres pour gagner l'abri indiqué au fond du jardin.

(La Vie Spirituelle)

AMUSONS-NOUS

Jeu des réponses abracadabrantes

On fait sortir une personne. Pendant son absence chacun des joueurs choisit un nom quelconque: parapluie, casserole, chaussette, etc.... Le choix étant fait, on appelle la personne sortie. Celle-ci doit poser des questions fantaisistes à chacun des joueurs, qui dans leurs réponses, doivent utiliser le nom commun qu'ils ont choisi.

— Qu'avez-vous mangé aujourd'hui?

— Un parapluie.

—Dans quel véhicule voyagez-vous?

— Dans une casserole.

Il est interdit de rire, sous peine d'amende. Et vous verrez qu'il est bien difficile de ne pas rire....

Amusez-vous bien....

Soyez tranquille

Un bavard confie un secret à l'un de ses camarades et lui recommande le silence.

— Soyez tranquille, lui répond l'ami, je serai tout aussi discret que vous.

• • •

La pomme

Le même Bernard, à 5 ans, ayant entendu le récit de la faute d'Adam et d'Eve, se le raconte à lui-même avec conviction:

— .... Alors, le serpent dit à Eve: "Tu peux bien la manger, la pomme. Hier, le bon Dieu te l'a défendu, mais c'est parce qu'elle n'était pas mûre."

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Nécrologie

La mort vient de faire disparaître deux autres pionnières de notre paroisse: Mme Ambroise Provost, décédée à l'âge de 74 ans et dont la sépulture a eu lieu le 28 décembre dernier; Mme Romuald Marion, âgée de 79 ans, et dont les funérailles eurent lieu le 9 janvier. Aux familles éprouvées nous offrons nos sincères condoléances.

Baptêmes

Le 30 décembre, Joseph-Omer-Arthur, fils d'Alphonse Sabourin et de Marie-Blanche Morissette.

Le 1er janvier, Joseph-Roger-Raymond-Marcel, fils d'Arthur Barnabé et de Rosaire Duval.

M. Lafrance

M. Joseph Lafrance, agronome de St-Pierre, viendra à St-Jean-Baptiste les 5, 6 et 7 février prochain, donner sous les auspices de l'A.C.J.C., des conférences agricoles au public de notre paroisse.

L'agronome traitera de l'industrie de la volaille et des abeilles, de l'industrie laitière et des arbres fruitiers. Il sera ici deux jours complets à la disposition de ceux qui voudraient avoir de plus particulières informations sur différents sujets agricoles. Merci à M. Lafrance.

Jeunes ou vieux?

A une réunion inter-cercle de l'A.C.J.C., le mois dernier, deux camarades essayèrent de régler une question bien épineuse: "Est-il plus avantageux de se marier jeunes ou vieux?" Et par "jeunes", on entendait surtout de 21 à 25 ans. M. Siméon Marion portait l'étendard des jeunes, tandis que M. Edmond St-Amant parlait au nom de la prudence des "âges murs"... Le vote populaire donna raison à M. Marion et bien des jeunes, remplis de courageuses et nobles ambitions, applaudirent leur défenseur. Mais il surgit des contradicteurs. On en vit discuter avec chaleur dans les boutiques, dans les magasins et même sur la rue. Les arguments pour et contre ne paraissent pas manquer de solidarité. Que faire? Les consciences sont agitées... La prudence doit-elle tempérer indéfiniment l'enthousiasme et le courage des jeunes?

Question grave! Les jeunes ont décidé de la faire juger par le public. Ils attendent tout de cette décision... Oui, les contradicteurs auront une suprême chance d'exposer leurs sages raisons. Ce sera dimanche prochain, le 21 janvier, que les mêmes débateurs, aidés de deux autres camarades, reprendront publiquement la discussion. Tout le public adulte est invité et il sera appelé à déposer son vote dans l'urne à l'issue des délibérations.

A cette occasion, on fera la rafle du piano.

La soirée sera assaisonnée de chant et de musique et surtout d'un intéressant petit discours patriotique par M. Raymond Bernier, président régional de l'A.C.J.C. de St-Boniface.

Qu'on vienne en foule; l'entrée est gratis.

SAINT-LAZARE

Ecole Decorby, décembre

Grade IX — Marie-Ange Chartier, Jeanne Fouillard.

Grade VIII — Arthur Fouillard, Robert Decorby.

Grade VII — Robert Selby, Yvette Bourbonnière.

Grade VI — Mattie Selby, Léon-Joseph Fouillard.

Grade V — Aurélienne Chartier, Adolphe Fullum.

Grade IV — Clovis Prescott, Harvey Bourbonnière.

Grade III — Irène Chartier, Maxime Chartier.

Grade II Henri Decorby, Thérèse Bourbonnière.

Grade I — Annie Fiddler, Robert Chartier.

ST-NORBERT

La famille Ernest Landry, dans l'impossibilité de témoigner sa gratitude à chacune des nombreuses personnes qui lui ont donné des marques de sympathies à l'occasion de son grand deuil récent, se fait un devoir d'exprimer à tous, par la voix de "La Liberté", ses sincères remerciements et de leur dire combien il lui a été précieux dans cette pénible épreuve de voir sa peine comprise et partagée.

LA BROQUERIE

Feu M. Arthur Gosselin

Notre paroisse vient de voir disparaître encore un de ses citoyens dans la personne de M. Arthur Gosselin, décédé à l'hôpital de St-Boniface le 7 janvier, dans sa 52ème année. M. Arthur Gosselin est descendant d'une brave famille de pionniers attachés à La Broquerie depuis de nombreuses années. Après avoir cédé la terre paternelle il y a une dizaine d'années, il s'était retiré dans notre village où il exerçait le métier de forgeron.

Sa forte constitution ne laissait pas prévoir une fin si prompte. Se sentant malade, il se fit conduire à St-Boniface où ses médecins jugèrent de la gravité de la maladie et c'est après cinq semaines d'atroces souffrances que, muni de secours religieux et entouré des siens, il les quitta pour un monde meilleur.

Son épouse était elle-même sur un lit de souffrance au même hôpital quand la Providence exigea cette cruelle séparation; elle put cependant se porter à son chevet et recueillit ses derniers adieux.

La dépouille mortelle fut transportée à La Broquerie et les funérailles eurent lieu mercredi le 10. Le service fut chanté par M. l'abbé Adélard Couture. Une foule nombreuse de fidèles, ainsi que les élèves de notre école et leurs bonnes maîtresses, remplissaient notre église.

M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle St-Joachim, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Charles et Joseph Gosselin, frères du défunt, ses gendres MM. Jos. Bouchard et Ovila Robert, ses beaux-frères, MM. Joseph Emond et Georges Emond.

M. Louis Emond tenait l'orgue et la chorale était sous la direction de M. Dondonneau. On remarquait à la chorale MM. Jos. Granger, Louis-Joseph Granger, J. St-Jacques, L. Desautels, F. Pelletier, P.E. Gagnon, A. Balcaen, etc.

Outre son épouse (Georgianna Emond), restent pour pleurer sa perte un fils Joseph; cinq filles, Emma, (Mme Joseph Bouchard); Annette, (Mme Ovila Robert); Marie, Eliza, Florence; quatre frères, Ferdinand, de Rainy River, Ont.; Damase, de Fort Frances, Ont.; Joseph, de La Broquerie; Charles, de St-Boniface; trois soeurs, Rosalie, (Mme Avila Therrien), de St-Henri de Mascouche, P.Q., Salomée, (Mme Vve Aristide Rocan) de La Broquerie; Amanda, (Mme Vve Joseph Paul) de Winnipeg.

Que ceux qui passent par cette cruelle épreuve se souviennent que la vie est pleine d'adversités et que nous devons accepter les croix que la Providence dépose sur nos épaules. La résignation à la volonté divine adoucit nos maux en même temps qu'elle enrichit de mérites toute soumission. Du haut du ciel ce bon père n'oublie pas ses enfants; il veille sur ceux qu'il a quittés et qu'il ne cesse d'aimer.

R. I. P.

Remerciements

La famille remercie par la "Liberté" toutes les personnes, parents et amis, qui lui ont témoigné tant de sympathies en ces jours de deuil.

SAINT-EUSTACHE

Non, nous ne sommes pas tout ensevelis sous la neige, ni morts de froid à Saint-Eustache; mais comme le chroniqueur habituel a l'air encore trop malade pour s'occuper de nous, je vais essayer de vous donner un résumé des principaux événements survenus en 1933.

33 baptêmes, 13 sépultures et 7 mariages.

Nous comptons dans la paroisse 180 familles formant une population d'un peu plus de 1,000 âmes.

Après avoir gardé la chambre pendant près de sept semaines, M. Dominat Létourneau se promène maintenant avec une paire de béquilles. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et lui demandons de reprendre au plus tôt la correspondance de la "Liberté".

Notre dévoué Curé, M. l'abbé J.A. Bastien est allé à Oakwood, N.-D. assister aux fêtes du jubilé d'argent sacerdotal de son frère, l'abbé J.-L. Bastien.

M. le Curé qui avait donné le sermon de circonstance lors de l'ordination de son frère avait été encore choisi pour adresser la parole en français et en anglais.

Nos voeux les meilleurs à M. l'abbé J.-L. Bastien.

Nos bons vieillards se portent à merveille et continuent à donner l'exemple aux jeunes sous le rapport de l'assistance à la messe, malgré les grands froids que nous traversons, et nous ne croyons pas blesser leur modestie en les nommant: Mme Vve Laplante, 79 ans; M. et Mme F. Létourneau, âgés respectivement de 83 et 76 ans; M. J.-A. McDonnell, 80; M. et Mme W. Desjardins, 78. Nos meilleurs souhaits pour l'année 1934 à tous les vieillards de St-Eustache.

Malades

A l'hôpital de St-Boniface le jeune Léon Beaudin, qui a été opéré de l'appendicite le 1er janvier, mais qui est maintenant en bonne voie de guérison. Léon est le fils de M. et Mme J.-D. Beaudin.

Notre conseiller, M. Clément Lachance, est aussi à l'hôpital sous les soins du Dr Collin

A tous les malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Décès

Le 5 courant, décédait à l'hospice Taché M. Prosper Gervais, âgé de 58 ans. Les funérailles eurent lieu à St-Eustache lundi le 8. A ses frères, MM. Ernest et Joseph Gervais, nous offrons nos sincères condoléances.

SAINT-PIERRE

Tableau d'honneur à l'école des garçons pour le mois de décembre

Grade VIII — Augustin Joubert, 81%; Adélard Lapointe, 79%.

Grade VII A — Laurent Sicotte, 86%; Aurèle Préfontaine, 84%.

Grade VII B — Edmond Turenne, 86%; Lionel Péloquin, 84%.

Grade VI — Victor Joubert, 84%; Lionel Tessier, 80%.

Grade V — Noël Rougeau, 81%; Denis Lambert, 66%; Jules Perreault, 64%.

Grade IV — René Préfontaine, 83%; Michel Parenteau, 75%; Jean Lahaie, 70%.

Grade III — Edmond Laroche, 81%; Laurent Lemire, 75%; Denis Joubert, 74%.

Grade II — Maxime Desmuniers, Roland Rajotte, Léon Joubert.

Grade I-A — Bernard Préfontaine, Paul Turenne, Edouard Laroche.

Grade I-B — Joseph Racine, Paul Chouinard, Albert Tessier.

Cours Préparatoire — Olivier Joubert, Jean Turenne, Fernand Turenne.

SAINT-CLAUDE

Le 13 janvier avait lieu la réunion mensuelle de la Société d'Agriculture. Etaient présents: MM. E. O. Gautron, prés., Jean Martin, vice-prés., E. Pilloud, L. Chèze, L. Bellec, Aug. Rey, J.O. Jacques, V. Darel, P. de Rocquigny, Fr. Gloux et Arth. Jobin, directeurs, et Jean de Moissac, secr.-trés. Les minutes de l'assemblée du 4 décembre sont lues et approuvées. Le secrétaire donne lecture du rapport de l'assemblée des Instituteurs de la Région tenue le 16 décembre, dans le but d'établir le programme des travaux d'école pour l'Exposition de 1934. Ce rapport fut approuvé à l'unanimité. Lecture du programme des travaux de couture, préparé par les Dames Auxiliaires de la Survivance Française de St-Claude. Ce programme est approuvé avec une modification pour encourager les travaux faits avec de la laine filée à la main. Ce programme sera envoyé aux dames de la région dans une quinzaine de jours. Le secrétaire donne ensuite le rapport de l'entrevue du 8 janvier avec M. T. A. Johnson, représentant agricole de la région au sujet d'une série de conférences qui doit être faite au commencement de mars. M. Johnson doit envoyer sous peu le programme et la date des conférences. Toutes les personnes intéressées recevront ce programme. Il est désirable que tout ceux qui ont l'intention d'assister à ces conférences se fassent inscrire à l'avance.

Le secrétaire donne aussi un rapport de l'organisation des Boys and Girls Clubs. Des clubs de couture sont organisés dans les écoles suivantes: Village, St-Benoît, St-Jean, Dandurand. Cours de cuisine: Parthenay, Village. Les travaux de ces clubs sont commencés. Le Corn Club est aussi organisé, avec 17 membres. Grâce à la générosité de notre représentant aux communes, M. W. G. Weir, la semence et l'engrais pour ¼ d'acre par membre nous sont connus.

Tout les jeunes gens de 16 à 22 ans sont admis dans ce club et devront se faire inscrire avant le 15 mars. Le Dairy Calf's Club est aussi en voie de formation.

Une discussion sur la date de l'Exposition a ensuite lieu.

M. V. Darel, conseiller du quartier 4 de notre municipalité, propose de prendre l'avis de la population à ce sujet et offre de convoquer une assemblée publique où l'on discutera plusieurs affaires municipales et la date de l'Exposition. Cette assemblée aura lieu le Samedi 3 février, à 1 h. p.m., à l'hôtel Martin. Tout ceux qui s'intéressent à notre exposition devraient se faire un devoir d'y assister et de décider ce qui sera le plus favorable pour l'intérêt général de notre district.

La prochaine réunion des directeurs aura lieu le 2ième samedi, de février.

Jean DE MOISSAC
Sec.-Trés.

Soumissions pour évaluation

Des soumissions seront reçues par le soussigné pour l'établissement d'une nouvelle évaluation pour l'année 1935 pour la Municipalité Rurale de Grey.

Les soumissions devront être entre les mains du Secrétaire au plus tard à midi le 5 février 1934.

La plus basse soumission ni toute autre ne sera pas nécessairement acceptée.

L.-P. TAILLON,
Secrétaire-Trésorier,
ELM CREEK, Manitoba.

LE CHANGE

16 janvier

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1143
Franc français	0.0635
Franc belge	0.2255
Franc suisse	0.3037
Lire italienne	0.0849
Couronne suédoise	0.2648
Couronne norvégienne	0.2584
Couronne danoise	0.2295
Mark allemand	0.3833
Couronne hollandaise	0.6496

LE MARCHE

16 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Pour conserve	.75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$175
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.50
Très pesants	$5.00
Légers et maigres	$5.00—$6.60
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$4.50
Inférieurs	$3.50—$4.00
Verrats	$2.00—$2.50
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.50—$6.25
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.23
Crème—	
Table	.22
Spécial	.20
No 1	.18
No 2	.15
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral) Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.28 à .30
"A" moyens, la douzaine	.26 à .28
Poulettes, la douz.	.23 à 25
Oeufs "C", douz.	.15

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sac de 49 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.77½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$18.00
Moulée. La tonne	$19.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.05
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg)—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.40
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.60

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 15 janvier 1934

GRAINS	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13	Lundi 15
Blé No 1 Nord	62⅞	63⅞	63⅞	64⅝	65½	67⅝
2 Nord	59⅞	60⅞	60⅞	61⅝	62½	64⅝
3 Nord	57⅛	58⅛	58⅛	58⅞	59¾	61⅞
Avoine 2 CW	32⅜	32¾	32⅞	34⅛	35	35⅞
3 CW	30⅛	30½	30⅝	32⅛	33	33⅝
Orge 3 CW	37⅜	37¾	37⅞	38⅞	39⅝	40¾
4 CW	35⅛	35½	35⅝	36⅝	37⅝	38½
Lin 1 NW	144½	146	145	146¼	147¾	151¾
2 CW	140½	142	141	142¼	143¾	147¾
Seigle 2 CW	43½	44¼	44	45⅝	46⅝	48⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	62⅞	63⅝	63⅝	64⅝	65¼	67⅝
Avoine 2 CW	32⅜	32¾	32⅞	34⅛	35	35⅞
Orge 3 CW	37⅛	37½	37⅝	38⅝	39⅝	40½
Lin 1 NW	144½	146	145	146¼	147¾	151¾
Seigle 2 CW	43¾	44½	44¼	45⅝	46⅞	49½
Options						
Blé Mai	65⅞	66⅝	66⅝	67⅝	68¼	70⅝
Juillet	66⅝	67⅜	67¼	67⅞	69	71⅝
Avoine Mai	34⅞	35¼	35⅜	36⅝	37½	38⅝
Juillet	35½	35⅞	35⅛	36¾	37¾	38⅝
Orge Mai	40⅛	40½	40⅝	41⅝	42⅝	43½
Juillet	40⅝	41⅛	41½	42¼	42⅝	44
Lin Mai	146½	148	147	148¼	149¾	153¾
Juillet	145½	146¼	146	147	148	152½
Seigle Mai	46⅝	47½	47¼	48⅝	49⅞	52⅛
Juillet	47⅝	48¼	48	49⅝	50½	52⅝

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 30

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Je m'ouvris d'abord une voie pour le rejoindre, en abattant sous mes pieds six de ses soldats. Mais lui pouvait m'atteindre de plus loin, et il m'attendait l'épée levée, prête à me pourfendre. Je n'avais plus qu'un effort à faire pour l'atteindre quand je vis son arme tracer un éclair au-dessus de moi; je mis ma lame en travers sur ma tête, elle fit glisser la sienne, le coup alla porter sur un autre fuyard qui me barrait encore le chemin et le fit culbuter. Je bondis pardessus, j'enlaçai l'officier à la taille, le pressant dans mes bras comme une gerbe sous le lien; je l'enlevai du milieu des siens et le fis rouler sous moi à dix pieds de distance. A peine avait-il touché la terre qu'il fit un affreux gémissement en se cambrant en arrière et je sentis un flot de sang inonder mon visage. Mon coutelas était entré jusqu'à la garde au-dessous de son épaule et ressortait sur sa poitrine. Je repoussai ma victime, j'étais déjà satisfait. Mais Wagontaga arrivait en cet instant. Apercevant ma figure toute sanglante et ne sachant pas comment j'avais frappé mon adversaire, il me crut blessé; il se précipita sur le cadavre encore agité de l'Anglais, le perça deux fois au coeur, puis il le saisit ensuite par les cheveux, fit tourner son couteau autour du front et de la nuque, et d'un effort de poignet dépouilla complètement le crâne.

C'est cette belle chevelure blonde que vous voyez là suspendue au milieu de sa ceinture.

—Comment! s'écrièrent ensemble les deux Landry, mais c'était donc le frère de M. Georges Gordon!... Il était blond comme notre lieutenant, et c'est bien ainsi, et dans cette expédition qu'il a péri... Voilà qui n'assure pas ton repos à Grand-Pré, mon pauvre Jacques...

A cette exclamation de ses deux amis, Jacques ne put cacher un mouvement de surprise ni retenir les mots suivants:— Quoi! c'était là le frère de votre bon monsieur Georges! Il donna même une inflexion toute particulière à sa voix en articulant ces dernières paroles, puis son expression revêtit une nuance d'inquiétude bien marquée qui ne s'effaça pas du reste de la soirée. Après être resté quelques instants livré à ses réflexions, il poursuivit son récit.

—Je laissai donc le corps du commandant aux mains de Wagontaga pour courir après les fuyards. Ceux qui avaient d'abord échappé à nos coups s'étaient enfuis vers le rivage pour se réfugier sur leurs bateaux. Mais ces embarcations étaient déjà surchargées de butin; la plupart s'enfoncèrent sous le poids du trop grand nombre qui s'y précipita. D'ailleurs, nous suivions les Anglais de trop près pour en laisser échapper beaucoup; quelques-uns seulement réussirent à s'éloigner du bord, à la faveur des ténèbres; tous les autres furent culbutés dans la rivière, puis assommés dans l'eau ou massacrés sur la grève. La boucherie ne cessa que lorsqu'on n'entendit plus un seul gémissement poussé par une voix étrangère. Les sauvages achevaient ceux que nous avions laissés blessés. Ils firent plus, les malheureux!...

Quand je regagnai le camp, je retrouvai Wagontaga avec quelques-uns des siens; ils étaient assis autour d'un grand brasier qu'ils attisaient à l'envi; une odeur nauséabonde me saisit à la gorge, et je vis sortir de chaque côté de la flamme, des membres et des têtes qui rotissaient; tout près de là, j'aperçus les vêtements du capitaine! Alors, je pensai aux restes déchirés de ma mère, et je m'éloignai avec horreur, comprenant que j'allais être plus que vengé.

—Comment, interrompit André, et tu as pu laisser manger des corps de chrétiens! C'était bien assez d'avoir massacré tant d'hommes désarmés!

—D'abord, mon ami, je crois que j'avais bien tous les droits de représailles, et dans ce moment j'étais dans l'ivresse du carnage et de la vengeance: la vue du sang que l'on répand rend aveugle et cruel. Cependant, je pense que si j'eusse pu empêcher ce repas affreux, je l'aurais fait. Mais les sauvages étaient beaucoup plus nombreux que nous, nous aurions été incapables de les retenir dans ce moment. C'est un malheur que les nécessités de la guerre nous obligent à nous servir de ces barbares: ils rendent nos victoires horribles. Quant au massacre de gens désarmés, il me semble que personne ne peut nous en faire un crime. D'abord, ils n'avaient qu'à les prendre; ensuite tu dois savoir que dans un pays de forêts où nous n'avons ni forteresses, ni magasins, on ne peut pas faire des prisonniers, à plus forte raison quand la famine est parmi nous. Les Anglais qui chassent dans le bois, sans pain et sans vêtements, les habitants paisibles de communes entières, n'entendent pas la guerre autrement, en Amérique.

—Ah! ça, dit Toinon, en se rapprochant encore de Jacques, puisqu'il en est ainsi; puisque vous ne pouvez pas empêcher ces gens de manger le monde, je tiens plus que jamais à coucher avec toi ce soir mon capitaine; je regrette de ne pas avoir laissé ma part à celui-ci. Regardez un peu comme il roule les yeux d'une terrible manière; on dirait qu'il veut nous avaler tous.

En effet, chaque fois que le sauvage entendait prononcer le nom des Anglais, son regard étincelait, il fermait le poing, ce qui faisait croire à Toinon que le cannibale revenait en appétit.

Jacques reprit son histoire:

—A peine étions-nous réunis ensemble au milieu du camp encombré de cadavres, que nous entendîmes tout autour de nous un grand bruit de pas dans les bois. Aussitôt, je criai à mes hommes: "Prenez les fusils des Anglais... rangez-vous en lignes... montez sur les collines!" En un instant nous étions armés, rendus sur les hauteurs et prêts à combattre. Mais soudain il me vint la réflexion que nous pourrions bien être victimes d'une méprise, et nous heurter contre des Français ou des sauvages amis. Je fis entendre immédiatement le cri du chat-huant qui était notre signe de reconnaissance avec les sauvages. Rien ne répondit et les pas s'avancèrent toujours. Alors, nous nous écriâmes tous ensemble: "Vive la France!" Cette fois, les pas s'accélérèrent, et nous entendîmes de tous côtés cent voix qui répétèrent avec les échos: "Vive la France! Vive la France!" Et en même temps, le drapeau blanc sortit du fourré, et nous vîmes déboucher, à droite et à gauche du champ de notre combat nos confrères d'armes, au milieu desquels nous nous précipitâmes, le coeur deux fois plein de bonheur.

C'était le corps de garnison du fort St-Jean que M. de Boishébert ramenait vers Beau-Bassin. Ayant entendu dans le lointain notre fusillade, il était accouru, soupçonnant une attaque des Anglais contre les habitants du Condiac. Il connaissait déjà la défaite de M. de Vergor depuis quelques jours, et c'est ce qui lui avait fait incendier ses ouvrages de défense. Il n'aurait pas su s'y maintenir et il craignait de se voir fermer toute retraite du côté du Canada.

Quelle joie ce fut pour moi de montrer à mon ancien commandant ce que nous avions fait avant son arrivée! Nous comptions quatre-vingts ennemis dans l'autre monde, nous avions des tentes et d'abondantes provisions, et nos adversaires avaient reçu une leçon qui devait leur apprendre à ne plus venir déloger des gens paisibles.

Le lendemain, nous levâmes le camp pour nous diriger du côté de Chédiac; en chemin nous recueillîmes toutes les familles qui erraient encore dans les bois. Un grand nombre de ces malheureux avaient déjà atteint le poste français; mais je n'y trouvai pas mes parents. Peut-être s'étaient-ils acheminés vers Miramichi... Rien n'a pu m'indiquer depuis la route qu'ils avaient suivie, et j'ignore encore quel a été leur sort...

(A suivre)

Autour de la Ferme

L'Association Apicole Canadienne-Française du Manitoba

Durant la Convention des Apiculteurs du Manitoba, tenue à Winnipeg en janvier 1933, la section des Apiculteurs de l'Association Canadienne-Française a procédé à l'élection des membres de la Direction. M. J. Tessier de Saint-Pierre et M. H. Bellerive, de Carey, ont été réélus à leurs charges respectives de Président et de Vice-Président. Le Frère T. Pineault, C.S.V., a décliné l'honneur de la présidence pour continuer la charge de Secrétaire-Trésorier, position qu'il occupait depuis les débuts de l'Association.

Les membres directeurs élus au cours de l'année sont les suivants: Rév. A.-H. Laurin, curé, St-Adolphe; M. J. Bissonnette, inspecteur, St-Jean-Baptiste; M. A.J. Lafrance, agronome, Saint-Pierre.

Les Directeurs, au cours des sept réunions de l'année, ont étudié et mené à bonne fin les sujets suivants:

Coopérative dans l'achat de paquets d'abeilles, de chaudières à miel et de matériel apicole.

Meilleure répartition des ruchers dans le district Saint-Pierre-Otterburne.

Maintien d'un Inspecteur Apicole bilingue canadien-français et d'un assistant.

Plus grande publicité et causeries apicoles en vue de faire connaître davantage la valeur nutritive du miel, et de créer une plus grande consommation du produit de la ruche.

Obtention de meilleurs prix pour la vente du miel.

Organisation de cours apicoles dans différentes localités.

Les cours apicoles donnés à St-Pierre et à Ste-Anne, l'hiver dernier, ont été organisés par l'agronome du district de St-Pierre, M. J. Lafrance, qui fut aidé en ces circonstances par M. L. T. Floyd et le Frère T. Pineault, C.S.V. Le résultat de ces cours a été certainement efficace, et la présence moyenne respective de cinquante-trois et de soixante personnes montre l'intérêt qu'on y attache.

L'étude de la carte apicole du District de Saint-Pierre-Otterburne a incité un certain nombre d'apiculteurs à établir une meilleure répartition des ruchers et par là à produire un rendement plus rémunérateur. La Troisième édition de cette carte apicole parue dans l'"American Bee Journal" montre qu'il valait la peine d'étudier le problème de décongestionnement des ruchers dans ce district et ceci pour le bien général autant que pour le profit de chacun.

Transformation de la cire — On a cherché depuis quelques années à diminuer les prix de transformation de la cire d'abeille en feuilles gaufrées, soit en faisant pression auprès des Compagnies de Fabrication, soit en se procurant des gaufriers. Un gaufrier de fabrication polonaise a enfin été trouvé à meilleur compte que la machine "Root" des Etats-Unis; mais comme depuis la "Conférence Impériale", les droits sur toutes les marchandises importées (sauf d'Angleterre) ont été joliment élevés, il fallait donc trouver un gaufrier dans le Royaume-Uni.

Après avoir échangé une vingtaine de lettres avec les différentes manufactures d'instruments aratoires d'Angleterre, avec le Ministère d'Agriculture à Ottawa et avec le Bureau des Renseignements Commerciaux à Ottawa, on en est venu à la conclusion que, ne se trouvant aucune fabrication d'une machine à gaufrer la cire dans le Royaume-Uni, le Gouvernement Fédéral n'avait aucune raison de taxer le dit gaufrier importé hors du Royaume-Uni.

Une lettre du Département du Revenu National à Ottawa, datée du 17 mars 1933 et signée par L.F. Jackson, Commissaire des douanes, confirme cette exemption de taxe que nous avons obtenue, sur la machine à gaufrer la cire. C'est donc un autre avantage en faveur des apiculteurs du Canada qui aimeraient à transformer eux-mêmes leur cire d'abeille.

L'achat de cinq machines actuellement en activité dans notre district et la commande récente de deux nouvelles machines polonaises ont aussi contribué à diminuer le coût de la transformation de la cire.

Autres économies appréciables qui ont été effectuées dans le cours de cette année: Par l'échange d'une trentaine de lettres et plusieurs visites aux représentants des Fabriques de chaudières à miel, nous avons pu obtenir des prix réduits de dix à quinze % sur les prix de l'année précédente et d'environ 25% sur l'année 1931.

En passant, je signale, bien que cela ne soit pas au chapitre des économies, que nous avons réussi à faire mettre des inscriptions bilingues sur nos chaudières et à nous faire adresser des blancs de commandes bilingues par ces mêmes fabriques de chaudières à miel.

A la réunion apicole tenue à Saint-Pierre, le 16 mai, où l'on comptait près de 100 personnes, un bon nombre de commandes de chaudières à miel ont été données au représentant de la Compagnie qui nous avait accordé les meilleures conditions.

Les apiculteurs qui n'étaient pas en règle avec l'Association s'empressèrent de s'acquitter de leurs obligations.

Durant cette réunion, comme dans la plupart des précédentes, des revues apicoles et des circulaires instructives furent distribuées gratuitement à l'auditoire.

Prix suggérés pour la vente du miel—Le 6 juillet, les Directeurs de l'Association Apicole Canadienne-Française, après étude sur les différentes récoltes de miel, décidèrent qu'il fallait rehausser le prix du miel d'un sou la livre sur les prix de l'année précédente, c'est-à-dire l'élever à huit, neuf et dix sous la livre pour le miel vendu par wagon en chaudières de dix, cinq et deux livres et demie respectivement.

Cette échelle de prix pour la vente du miel fut annoncée dans les journaux de Winnipeg.

Le 20 juillet, ces prix étaient confirmés par les Directeurs de l'Association Apicole du Manitoba avec une variante peu sensible: huit sous et demi, neuf, neuf et trois-quarts pour le miel en chaudières de dix livres, cinq et deux livres et demie respectivement.

La fête champêtre de l'Association des Apiculteurs du Manitoba amena à la Maison Saint-Joseph, le 26 juillet, au-delà de trois cents visiteurs, parmi lesquels on comptait l'hon. J.D. McGregor, lieutenant-gouverneur de la province, apiculteur et l'un des membres directeur de l'Association; l'hon. A. Préfontaine, M.P., et presque tous les membres directeurs de la dite Association dont le Rév. J.A. McConnell est actuellement le président.

Son honneur le Lieutenant-Gouverneur, malgré la défense de son médecin de parler en public, adressa quelques mots de félicitations aux apiculteurs d'être venus si nombreux à cette belle fête champêtre.

L'hon. Albert Préfontaine nous exprima sa joie de célébrer le trentième anniversaire de sa première élection parmi ses compatriotes; puis il se dit heureux de voir l'apiculture si bien prospérer dans son district et il félicita la Maison Saint-Joseph de son dévouement à la cause agricole en général.

Le professeur A.V. Mitchener, du Collège d'Agriculture, traita avec maîtrise le sujet de la production du miel en gâteaux.

Monsieur J. Lafrance, agronome du District de Saint-Pierre, assura les auditeurs qu'il est à leur disposition pour toutes demandes de renseignements agricoles et qu'il est heureux de distribuer, sur demande, diverses revues et circulaires publiées par le Ministère de l'Agriculture.

Monsieur L. T. Floyd a su intéresser le public par maintes observations apicoles pratiques et il dit attribuer une grande partie des succès de cette journée agricole, au dévouement de la Maison Saint-Joseph.

Le Rév. Père C.H. Lesage, Directeur de la Maison Saint-Joseph, souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs et il donna un bref historique de la Maison Saint-Joseph et de ses oeuvres.

Le thème principal que traita l'abbé A.-H. Laurin fut: "Aimez vos abeilles", puis il profita de cette circonstance pour relater le bien que fait la Maison Saint-Joseph à la province du Manitoba en donnant à ses cinquante élèves, orphelins ou abandonnés, une éducation et un entrainement qui leur permettront de gagner honorablement leur vie et en feront de bons citoyens. Il expliqua ensuite aux visiteurs étrangers comment une Institution comme celle-ci peut faire une oeuvre semblable sans le secours du Gouvernement.

Le Frère T. Pineault, parla des succès de l'apiculture dans la province et des avantages de la coopérative qui a fait baisser les prix depuis deux ans pour tout ce qui regarde les achats d'abeilles, le transport, les chaudières à miel et tout autre matériel apicole.

Après les discours prononcés par la plupart des organisateurs, il y eut goûter pour les dignitaires. Ce goûter fut suivi d'une réunion des directeurs de l'Association pour discuter le prix de la vente du miel, comme il a été dit plus haut.

Une seconde fête champêtre groupa encore au rucher de la Maison Saint-Joseph, le 6 août, un certain nombre d'apiculteurs de l'Association Canadienne-Française. M. J. Tessier, président, avait accepté de se mettre à la disposition du public comme instructeur apicole.

Avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, il y eut la Consécration des Apiculteurs au Sacré-Coeur. Cette pieuse cérémonie est la répétition de celle qui se fait tous les ans dans la Province de Québec, depuis 1917. Elle attirera les bénédictions du Ciel sur les apiculteurs.

Indépendamment de ces grands concours de visiteurs à la Maison Saint-Joseph, il est venu au cours de l'année 1933 environ quatre cent cinquante personnes qui se sont rendues au rucher et ont admiré, sans craindre d'être piquées, le travail des abeilles dans la ruchette d'observation.

Le Soussigné s'est toujours prêté de bonne grâce à toutes demandes de renseignements apicoles; puis il a donné une quinzaine de causeries apicoles au rucher même de l'Institution et dans les localités suivantes: Saint-Pierre, Sainte-Anne, Winnipeg, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Letellier et La Salle. Il a encore consacré six cent-soixante heures pour répondre aux visiteurs, à leurs demandes de renseignements, puis dans l'envoi ou la réception de sept cent-soixante lettres environ et de deux cent-trente conversations par téléphone.

L'Apiculteur Provincial a autorisé le soussigné, comme Secrétaire-Trésorier, à retenir le tiers du montant perçu des souscriptions de $1.50 pour couvrir les dépenses de propagande agricole. L'argent ainsi perçu n'a pas été suffisant pour payer les frais de téléphone, de correspondances, les imprimés et revues distribuées lors des causeries apicoles et au cours de l'année.

Alors, dira-t-on, comment tout ce travail a-t-il pu être réalisé sans déboursés pour l'apiculteur? On vous répondra qu'un petit groupe d'âmes animées d'un vrai patriotisme et qui veulent le progrès de l'agriculture et de l'apiculture en particulier, ont sacrifié beaucoup de leurs loisirs pour mener à bonne fin le but qu'elles désiraient atteindre et l'ont fait de bonne grâce.

Maintenant je dois vous dire que je ne puis, à mon grand regret, continuer à remplir cette double charge de secrétaire-trésorier de l'Association Apicole Canadienne-Française, vu mon état de santé, certaines obligations de ma condition de religieux et l'incertitude de l'avenir sur mon séjour au Manitoba.

Pour placer en de meilleures mains les intérêts des apiculteurs, j'ai donc le devoir et l'honneur d'offrir ma démission comme secrétaire-trésorier, priant la Direction de l'Association Apicole Canadienne-Française de bien vouloir l'accepter.

Je continuerai cependant à m'intéresser, en autant que cela me sera possible et selon les devoirs de mon état, à la cause apicole.

Je remercie bien sincèrement les membres Directeurs en particulier, des bonnes relations entretenues au cours des années passées et je leur souhaite, ainsi qu'à tous les apiculteurs du Manitoba, une vraie bonne et heureuse année.

Je vous propose de considérer que nous avons l'honneur d'avoir depuis quelques années, dans la personne de M. Joseph Lafrance, un agronome canadien-français bien qualifié. Monsieur Lafrance a l'avantage d'avoir un secrétaire; et son bureau est en communication constante avec la Direction du Département de l'Agriculture à Winnipeg. Il lui sera donc facile de mener à bonne fin cette organisation, commencée bien humblement sous les auspices de la Maison Saint-Joseph dont j'ai l'honneur d'être l'un des membres.

Ths PINEAULT, C.S.V.,

Directeur de l'Association des Apiculteurs du Manitoba pour le District de Provencher et Directeur et Secrétaire-Trésorier de l'Association Apicole Canadienne-Française du Manitoba.

Maison Saint-Joseph,
Otterburne, Manitoba.
Le 6 janvier 1934.

Suit la signature des Directeurs de l'Association Apicole Canadienne-Française du Manitoba:

M. J. Tessier, St-Pierre, Président.

M. H. Bellerive, Carey, Vice-Président.

Rév. A.-H. Laurin, Curé, St-Adolphe, Directeur.

M. J. Bissonnette, St-Jean-Baptiste, Inspecteur, Directeur

M. J. Lafrance, St-Pierre, Agronome, Directeur.

MANITOBA

SAINT-JOSEPH

Le 12 janvier se réunissaient chez M. Alfred Sarrasin plusieurs parents et amis pour célébrer le 20ième anniversaire de mariage de M. et Mme Sam Clairmont, de Fort Garry.

Un succulent souper fut servi par Mmes Michel, Alfred et Ovide Sarrasin aidées de Mme Edouard Fillion et Mlle Adéline Fillion.

Une adresse fut lue par Mlle Blanche Sarrasin; des fleurs et une bourse bien garnie furent présentées à M. et Mme Clairmont par leur fils Edgar. M. Clairmont adressa quelques mots de remerciement.

Nous sommes heureux de souhaiter à M. et Mme Clairmont de nombreuse années de bonheur.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur

Grade XI: Angéline Magnan, Eugène Perron.

Grade X: Nina Mason, Ida Todd.

Grade IX: Delina Melling, Jeanne Dheilly.

Grade VIII: Henriette Lussier, Clémence Bohémier.

Grade VII: Gérard Bernier, Thérèse Desautels.

Grade VI: Léontine Desautels, Paul Décorcy.

Grade V: Lucille Maurice, Laurette Trudeau.

Grade IV: Valita Smith, Jean Desrosiers.

Grade III-A: Simone Trudeau, Fabiola Bohémier.

Grade III-B: Irma Lacerte, Maurice Desautels, Cécile Desautels.

Grade II-A: Lorette Lagacé, Gisèle Boisjoli, Angèle Tougas.

Grade II-B: Raymonde Champagne, Fernand Demontigny.

Grade I-A: Thérèse Desrosiers, Edmond Gauthier.

Mort du général Dubail

Paris — Le général Yvon Dubail, grand chancelier de la Légion d'Honneur, et un des meilleurs généraux français durant la Grande Guerre, vient de mourir à l'âge de 82 ans.

Dubail avait victorieusement repoussé les Allemands devant Nancy en 1914, à la tête de la 1ère armée française. Plus tard, il arrêta net l'élan germanique sur le front de la Woevre, lors de la tentative pour tourner Verdun. Après avoir exercé le commandement de la 2e armée, il avait été appelé au commandement militaire de la place forte de Paris, puis comme gouverneur militaire de la capitale.

AU SACRE-COEUR

Assemblée Paroissiale

Un grand nombre de paroissiens ont assisté à la réunion annuelle tenue dimanche dernier. C'était encourageant de voir une foule aussi nombreuse —la plus nombreuse que nous ayons eue depuis bien longtemps— et de constater la présence d'une foule de jeunes! Un plus grand nombre de paroissiens semble s'intéresser davantage à notre oeuvre paroissiale, et les fruits de cet attachemen ne tarderont pas à se faire sentir. La présence des jeunes est une preuve de l'intérêt qu'ils ont pour tout ce qui touche de près notre église et notre école.

Le rapport financier montre un déficit de $1,849.03, ce qui est une légère amélioration sur l'année précédente. Tous ceux qui ont assisté à l'assemblée se sont rendu compte du travail accompli par nos commissaires en 1933, et aussi du travail pénible qu'auront à affronter les quatre nouveaux commissaires suivants: MM. L'Heureux, Perras, Côté, et E. Guertin pendant l'année 1934.

Puisse cete première réunion réchauffer l'enthousiasme de tous les paroissiens vieux et jeunes! Puissent-ils tous être convaincus que l'ouvrage ne manque pas au Sacré-Coeur et que l'aide de chacun est nécessaire afin que la commission scolaire puisse dire avec satisfaction, avec fierté même: la vigne est grande, mais les ouvriers nombreux.

Notes

Dimanche prochain aura lieu la touchante cérémonie de la bénédiction des enfants. Espérons que la température permettra aux parents d'amener tous leurs petits enfants.

Nos sympathies aux RR. PP. Oblats pour la perte d'un des leurs, le R. P. O'Dwyer.

• • •

Vu l'abondance des matières cette semaine, le rapport des élections de la société St-Jean-Baptiste paraîtra la semaine prochaine.

• • •

Notre choeur de chant reprendra ses pratiques régulières mercredi le 17 courant. Les membres sont priés d'êtres fidèles à l'heure du rendez-vous, huit heures.

• • •

Miles Hélène Léger et Marguerite Quinn sont parties vendredi dernier pour un voyage dans l'Est. Elles assisteront à l'ouverture du parlement à Ottawa, puis se dirigeront ensuite vers Montréal et New York.

La patinoire

Les membres viennent se dégourdir plus régulièrement. Le comité fait un dernier appel aux jeunes de la paroisse de venir s'enrôler dans le Club Sportif du Sacré-Coeur, un club actif où l'on s'amuse, un club où l'on rencontre des Canadiens français.

A tous ceux qui se plaignent souvent du manque de jeunes dans la paroisse, le comité dit: "Venez patiner, venez vous joindre à nous, vous rencontrerez de charmantes demoiselles et de gentils garçons"!

Un bazar

Gigantesque! Enorme! Tels sont les adjectifs qui conviennent à l'organisation du bazar inter-paroissial qui aura lieu à l'Auditorium du premier au sept mars! L'organisation d'un bazar paroissial exige un travail assidu et un système suivi, mais l'organisation d'un bazar où seize paroisses doivent figurer demande une phalange de comités et de sous-comités. Les dames et les demoiselles devront prendre soin de douze comptoirs à elles seules! Chaque paroisse, d'après le plan d'un comité central, devra avoir une présidente, une secrétaire et une trésorière pour chacun des comptoirs. C'est donc à dire que 576 dames prendront une part active à ce grand bazar! Les hommes auront aussi quelques comptoirs pour les jeux de toutes sortes.

A l'assemblée paroissiale tenue dans le courant de la semaine, les dames et demoiselles suivantes ont été nommées présidentes des différents comptoirs: Coussins:- Mme Perras; salle à manger, Mme Gauthier; couture, Mme Provost; variétés, Mme O. Roy; cuisine, Mme Bédard; objets pour messieurs, Mme Geo. Laflèche; épiceries, Mme Frey. Miles J. Belair, Perras, Potvin et Morin se diviseront les comptoirs des demoiselles, savoir: les bonbons, les nouveautés, la pêche et les liqueurs.

Toutes ces dames et demoiselles se sont réunies mardi au Collège St-Paul, où elles ont choisi trois dames qui feront partie du comité central avec trois Pères représentant les paroisses du nord, du centre et du sud de la ville. Les messieurs auront leur assemblée mardi le 23 courant, au même endroit.

Maintenant, voici quelque chose très important. Il y aura un grand tirage où cinq cents piastres seront en jeu. Les profits de ce bazar colossal seront divisés entre les seize paroisses en proportion de la vente des billets du tirage; c'est -à-dire, si le Sacré-Coeur a disposé d'un dixième du total de billets vendus, il aura un dixième des profits nets réalisés à l'Auditorium.

Il est entendu que le montant réalisé pour la vente de ces billets par chaque paroisse revient directement à la paroisse elle-même. Donc, si nous vendons pour trois mille piastres de billets, la paroisse bénéficiera directement des trois mille piastres.

Il est donc clair que plus nous vendrons de livrets, plus notre proportion des recettes sera grande. Nous avons tout à gagner, mettons-nous dès aujourd'hui à la besogne, et vendons de nos billets! Nous faisons ici un appel à nos amis de St-Boniface qui travaillent à Winnipeg. On vous offrira certainement des billets à votre bureau. Si vous voulez nous encourager, n'achetez que des billets avec la lettre "E", ceux-là seuls sont les nôtres.

Partie de cartes

Notre série se continue toujours tous les dimanches soirs. Voici les résultats de dimanche dernier:

Whist: Mlle E. Green, 144; Mme Kiely, 118; M. E. Lalonde, 148; M. J. A. Demers, 120.

Bridge: Mme Henri Bédard, 1192; Mlle Louise Guertin, 401; M. Ernest Dumont, 1153; M. J. Carignan, 201.

Prix d'entrée: Mme. H. R. Baudry.

N'oublions pas la partie de cartes de dimanche prochain. Mme A.H. Côté vous adresse une cordiale invitation.

WINNIPEG

Cercle Molière

Le Cercle Molière aura sa réunion mensuelle le samedi 20 janvier, dans la Salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main, à 8 h. 30 du soir.

A cette occasion, un programme choisi a été préparé par Mme Georges Laflèche, où doivent figurer M. le Dr Bennett dans une conférence très intéressante et instructive et d'autres artistes connus.

Espérons que nous aurons une assemblée nombreuse, parmi laquelle nous compterons de nouveaux membres.

Renée DENISET, sec.

D.R.P. Coats au CKY

D. R. P. Coats, qui fut annonceur du CKY de 1922 à 1927, a été réengagé par le même poste comme maître des programmes et directeur des présentations. Il est entré en fonction lundi. On annonce des améliorations et de nouvelles rubriques au CKY.

A l'Alliance Française

La prochaine soirée de l'Alliance Française aura lieu le jeudi 25 janvier. M. le professeur Meredith Jones y fera une causerie sur le théâtre au moyen âge.

Les conditions s'améliorent

Une indication que les conditions s'améliorent et que les affaires reprennent: la "Salada Tea Co." a vendu au-dessus de 54% de plus de thé dans l'Ouest Canadien en 1933 qu'en 1932.

Ceci est particulièrement significatif, vu que Salada est un thé de qualité.

PETITES NOTES

Mme Georges La Flèche recevait mercredi après-midi en l'honneur du 7e anniversaire de sa fillette, Gisèle.

• • •

Mme Victor Robillard, avenue Lorette, recevait à diner samedi, les invités suivants: M. et Mme Emile Trudeau, M. et Mme Hervé Lacroix, M. et Mme Camille Sainte-Marie, M. et Mme Henri Bédard, M. et Mme Edouard Frey et M. Arthur Godin.

La table était décorée de roses et de hautes bougies roses et vertes.

Figaro trompe!

Calgary. — Voici une petite aventure bien drôle pour nous, mais qui ne l'est guère pour le barbier à qui elle arriva.

Un homme entre chez ce barbier avec ses trois enfants, il se fait raser et demande ensuite au barbier de couper les cheveux de ses enfants pendant qu'il irait faire "quelques emplettes."

Au bout d'un certain temps le barbier demande aux enfants; "Quand est-ce que votre papa va revenir?"

"Papa?" dit le plus vieux des trois enfants. "Ce n'est pas notre père, c'est un homme que nous avons rencontré en ville, et qui nous a dit qu'il nous ferait couper les cheveux pour rien."

Et notre barbier est toujours à la recherche du "papa".

Menaces des Fascistes à Montréal

Montréal — M. Anaclet Chalifoux, président de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, a lancé un défi à M. Taschereau. Il a déclaré que s'il n'y avait pas d'élections municipales à Montréal en avril prochain, les 100,000 fascistes de Montréal vont se charger de régler la question du prolongement du mandat des échevins de six mois.

Les fascistes montréalais feront les élections, et s'éliront un maire et un conseil de ville. M. Chalifoux a même ajouté que l'ile de Montréal et la banlieue seront formées en province nouvelle.

Lyon, France — Edouard Herriot, maire de Lyon, est offusqué de ce que le ministère de l'Intérieur lui ait enlevé le contrôle de la force policière de la ville. Toutes les forces policières de France ont été récemment placées sous l'autorité directe du ministère.